

Université d'Antananarivo
Faculté de Droit, d'Economie Année de Gestion et de Sociologie
Département : ECONOMIE

LA POLITIQUE AGRICOLE DANS LA FILIERE RIZ DEPUIS L'ANNEE 2000 : CAS DE LA REGION D'AMBATONDRAZAKA

**Mémoire de fin d'études présenté par : LAKOARIMBOLA Nanie
Herinantenaina**

Encadré par : M. Eric T. Mandrara
Date de soutenance 23 Janvier 2006

Table des matières

REMERCIEMENTS .	1
AVANT PROPOS . .	3
Résumé analytique : . .	5
.PREMIERE PARTIE : GENERALITES DE LA POLITIQUE AGRICOLE . .	7
Chapitre I : ANALYSE THEORIQUE DE LA POLITIQUE AGRICOLE .	8
1 Définitions . .	8
2 Politiques complémentaires nécessaires pour mettre en place une utilisation et une gestion durables des ressources naturelles ⁶ . .	10
Chapitre II : THEORIES ECONOMIQUES RELATIVES A LA POLITIQUE AGRAIRE . .	13
1 Analyse de physiocrates . .	13
2 Analyse des classiques .	15
3 Analyse des régimes fonciers et du système de vulgarisation, de l'information et de communication dans la politique agricole . .	16
DEUXIEME PARTIE :LES POLITIQUES AGRICOLES DANS LA FILIERE RIZ DE Madagascar . .	19
Chapitre I : APPRECIATION DU SECTEUR AGRICOLE . .	20
1 Les potentialités du secteur agricole .	20
2 Les contraintes .	22
3 Le riz . .	25
Chapitre II : CAUSES ET OBJECTIFS DE L'ADOPTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE . .	32
1 Les principales raisons . .	32
2 Objectifs et stratégie de la politique agraire .	35
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LA REGION D'AMBATONDRAZAKA : CAS DE LA RIZICULTURE .	45
Chapitre I : PRESENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DE LA REGION D'AMBATONDRAZAKA .	45
1 Le relief et les paysages . .	46

⁶ FAO, « Politiques agricoles pour la gestion et l'utilisation durables, des ressources naturelles en Afrique 1996 », page 65-76.

2 Le climat et la végétation .	47
3 Le milieu humain et social .	48
Chapitre II : LA POLITIQUE AGRICOLE DANS LA FILIERE RIZ . .	49
1 Appréciation du secteur agricole .	49
2 Orientations des politiques agricoles .	52
3 Synthèse . .	55
CONCLUSION .	59
BIBLIOGRAPHIE . .	69
Résumé analytique : .	70

REMERCIEMENTS

Premièrement, je remercie Dieu car avec lui, rien est impossible.

Je voudrais remercier Monsieur le Président de l'Université d'Antananarivo ainsi que Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie.

A vous, Mesdames et Messieurs les Professeurs au département ECONOMIE, plus particulièrement Monsieur E.T. Mandrara qui m'a encadré tout au long de ce travail, je vous suis reconnaissante.

Je tiens à remercier mes parents pour leur soutien et à toutes les personnes, qui de près ou de loin, ont apporté leur contribution.

AVANT PROPOS

Je voudrais entamer mon sujet de mémoire de fin d'études dans le département Economie sur le thème suivant : « La politique agricole dans la filière riz depuis l'année 2000 : cas de la région d'Ambatondrazaka ».

La raison de ce choix est de faire comprendre aux lecteurs qu'il n'y a pas de développement durable tant que la population malgache a toujours faim malgré différents efforts fournis. L'objectif est donc de renforcer les recherches des étudiants antérieurs sur le secteur agricole afin de mettre en évidence son importance dans l'activité économique du pays.

Résumé analytique :

Le riz constitue un élément prépondérant aussi bien dans les ménages malgaches comme étant un aliment de base que dans l'économie comme étant la principale source de revenu de la majorité de la population active occupant 85% de la main d'œuvre agricole. Aujourd'hui, la pauvreté règne à Madagascar se situant surtout au niveau de la nourriture se manifestant par le manque de protéines, les carences en vitamine, la malnutrition, ainsi que la famine...

La problématique qui se soulève dans le thème traité s'explique par les contraintes du secteur Riz principalement au niveau des intrants par la non disponibilité des engrais auprès des ménages ruraux, au niveau technique et technologique par la faiblesse de la mécanisation agricole, au niveau des facteurs naturels par le manque d'organisme ou institution en matière de prévoyance des catastrophes climatiques, la dégradation de l'environnement, enfin au niveau de la possession de la terre par l'incompétence des administrations foncières pour la bonne gouvernance et la transparence en matière de propriété foncière. Pour faire face à ces facteurs défavorisant la promotion de l'activité agricole, diverses solutions ont été mises en œuvre mais le principal choix concerne surtout la politique agricole menée à partir du nouveau millénaire car on constate de nos jours que le problème de riz devient préoccupant pour tout agent économique malgache que ce soit au niveau de la consommation qu'au niveau des prix....

Ainsi la politique agricole dans la filière Riz s'explique surtout au niveau des qualifications des ressources humaines (accès à l'éducation de la population rurale, acquisition de savoir faire), au niveau de l'Etat par la mise en application du DSRP en accélérant le développement rural...L'objectif principal de la politique agricole est d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et d'accroître la productivité en matière de riziculture.

Diverses sont les orientations stratégiques dans cette politique ; c'est ainsi que l'étude s'est surtout spécifiée dans la région d'Ambatondrazaka car c'est la région pilote en ce qui concerne la question de production agricole. En conséquence, l'adoption de cette politique dans cette région a conduit à l'amélioration de la situation de chaque ménage rural : augmentation du nombre de toits...

Mots-clés : politique agricole, développement rural, politique agraire

Directeur de mémoire : Monsieur Eric T. Mandrara

Adresse de l'auteur : AD 23 ter T. Ambohitrahaha. 103 ANTANANARIVO

Antananarivo, le 23 Janvier 2006

Destinataires : Tous Doyens de Facultés, tous Directeurs d'Ecole

Tous département, Services, Laboratoires

.PREMIERE PARTIE : GENERALITES DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Partout dans le monde, le risque et l'incertitude constituent des éléments importants dans la prise de décision concernant la production agricole. Madagascar est conscient de la nécessité d'un développement agricole durable. Ainsi, la grande île a appelé à la mobilisation de toutes les ressources intérieures du pays à tous les niveaux (local, régional, provincial...) afin qu'elle finisse par être en mesure d'alimenter sa population sans continuer à détruire les terres et à épuiser les ressources naturelles dont le pays dispose.

Pour la FAO, les choix politiques erronés constituent une des causes fondamentales de l'utilisation de pratiques agricoles dangereuses à long terme et de la dégradation de l'environnement dans les zones rurales.

On se rend compte de l'absence des politiques lisibles dans les programmes de développement rural, j'ai choisi particulièrement la politique agricole afin de mettre en évidence son importance dans l'amélioration de la productivité ainsi que dans les stratégies du Gouvernement pour lutter contre le problème de la faim à Madagascar. Pour mieux connaître cette politique, voyons d'abord dans un premier chapitre une analyse théorique de la politique agricole.

Chapitre I : ANALYSE THEORIQUE DE LA POLITIQUE AGRICOLE

A Madagascar, comme d'autres pays africains, l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles nécessitent des politiques de promotion des activités agricoles ayant les objectifs à long terme suivants : fournir à la population les denrées alimentaires, les fibres, les combustibles et les autres produits élaborés à partir des ressources naturelles et la qualité de l'environnement.

Dans le contexte non seulement de la gestion et la conservation des ressources naturelles, mais aussi la protection du bien-être des êtres humains, nous allons essayer de faire cette définition ci-après.

1 Définitions

On peut définir plus précisément les systèmes agricoles ¹ comme la capacité à agir en permanence de façon à satisfaire les besoins des générations actuelles et futures sans apporter atteinte aux ressources naturelles dont elles dépendent. Pour avancer sur la voie

In FAO 1991.

du développement agricole durable, il faudra disposer de meilleurs systèmes d'utilisation des terres et de créer des conditions plus favorables à la poursuite de leur développement ². A propos du concept de développement, ceci est synonyme de progrès conçu comme une dynamique des changements plus ou moins linéaires et qui conjugue : croissance de la production, avancée scientifique et technologique, amélioration du niveau de vie. Sous un autre angle, le progrès réside aussi dans la réduction de la pauvreté, la réduction entre riches et pauvres...

François Perroux ³ a défini le développement comme : « le faisceau de transformation dans les structures mentale et institutionnelle qui permet l'apparition de la croissance et sa prolongation dans la période historique.

Par la suite, le développement a deux significations :

d'abord, on l'utilise pour désigner la croissance économique à laquelle s'ajoute l'amélioration de la répartition du bien-être à l'intérieur des pays à faible revenu. Pour cela, il implique : i) une amélioration de l'alimentation, des services, de santé et de l'éducation des familles dont les revenus sont plus bas ; ii) une réduction du taux de

¹ In FAO 1991.

² François Perroux : « L'économie du XXe siècle », *Edition PUF*, Paris, 1964, page 155.

³ François Perroux : « L'économie du XXe siècle », *Edition PUF*, Paris, 1964, page 156.

mortalité infantile et iii) une élévation de leur dignité. Il faut signaler que ces transformations n'accompagnent pas nécessairement la croissance économique. En réalité, la croissance peut rendre les familles les plus pauvres plus pauvres encore

ensuite, on utilise aussi le terme développement plus précisément le développement économique de façon plus technique pour désigner « tous les effets complexes de la croissance voulue ou non bénéfique, préjudiciable ou neutre ». En d'autre terme, c'est l'ensemble des transformations dans les types de biens produits, les méthodes pour les produire, la structure de l'emploi, les transformations dans le domaine de la démocratie, dans le commerce extérieur, dans l'urbanisation...

« Le vrai développement que les malgaches espèrent réside surtout dans un état d'abondance (satiété) c'est-à-dire l'état dans lequel une personne est en mesure de subvenir à ses besoins fondamentaux grâce à son travail »⁴.

Mais Jacques Austruy a aussi défini le développement comme « le dépassement des anciennes structures dans l'actualisation des nouvelles cohérences et le transfert des logiques que ce processus entraîne ».

François Perroux : « L'économie du XXe siècle », *Edition PUF*, Paris, 1964, page 155.

François Perroux : « L'économie du XXe siècle », *Edition PUF*, Paris, 1964, page 156.

In La Gazette de la Grande Ile, n°0700, 28 Juin 2005, page 4.

Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'Economie en 2003 a souligné que la croissance économique (c'est la croissance du PIB en termes réels. Le PIB mesure le revenu total d'un pays pour une année donnée. Il évalue les activités économiques du pays) est liée à l'investissement et aux gains de productivité. C'est pourquoi, « le développement suppose principalement la promotion de l'investissement en équipements et infrastructures et l'accumulation des connaissances exploitables »⁵. Quand il s'agit du secteur agricole, les investissements du MAEP se répartissent suivant les trois programmes suivants :

P1 : appui au service public : développement institutionnel et politique de développement rural, projets de recherche, enquêtes agricoles de base

P2 : appui aux privés et aux organisations paysannes : professionnalisation de l'agriculture, promotion de l'entraide dans le domaine du développement rural

P3 : investissements lourds de l'Etat : infrastructures et maintenance en équipements...

Etant donné que les politiques relatives au secteur agricole sont établies en fonction d'autres politiques auxquelles elles sont liées, voyons-les une à une.

2 Politiques complémentaires nécessaires pour mettre en place une

⁴ In La Gazette de la Grande Ile, n°0700, 28 Juin 2005, page 4.

⁵ Banque Mondiale, « Aux frontières de l'Economie du développement », *Edition Eska 2002*, page 189.

utilisation et une gestion durables des ressources naturelles⁶

a) La stabilité politique et sociale

C'est une condition fondamentale du développement durable. La dégradation de l'environnement reflète souvent une lutte acharnée pour accéder aux ressources dans un climat d'instabilité sociale et, si des mesures ne sont pas prises pour remédier cette situation, il sera impossible de progresser dans la voie développement durable. Puisque le sous-développement et la pauvreté sont aussi liés au niveau élevé du taux de fertilité, toute stratégie de conservation des ressources inclure des mesures énergiques en vue de leur réduction. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une bonne administration des affaires publiques, condition indispensables pour assurer la stabilité politique sociale.

Banque Mondiale, « Aux frontières de l'Economie du développement », *Edition Eska* 2002, page 189.

FAO, « Politiques agricoles pour la gestion et l'utilisation durables, des ressources naturelles en Afrique 1996 », page 65-76.

b) Les programmes d'ajustement structurel (PAS)

Les politiques macro-économiques déterminent les conditions qui procèdent à l'agriculture, puisque leur impact sur ce secteur est aussi important que celui des politiques qui le concernent indirectement. La plupart des pays africains ont mis en œuvre, depuis les années 1980, des réformes économiques comprenant des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel afin de réaligner les prix relatifs et les mesures incitatives et garantir l'équilibre intérieur et extérieur. L'impact de ces mesures d'ajustement structurel sur l'agriculture est principalement dû au réalignement des taux de change, à l'élimination des distorsions du commerce, à la réforme des prix des intrants et des extrants, à la rationalisation des mesures incitatives fiscales, à la libéralisation des flux de ressources financières et aux réformes institutionnelles, y compris celles visant à renforcer le rôle du secteur privé aussi bien qu'à restructurer et privatiser les organismes publics. L'élément clé a été la libération du système changes et du commerce extérieur pour réaligner les prix relatifs. Conséquence a été une dévaluation des monnaies nationales, généralement favorable à la production de biens commercialisables, y compris les produits de substitution des importations, mais qui a également entraîné une hausse des prix des intrants. Il est difficile de déterminer a priori les effets dus à la seule dévaluation –qui varient d'un pays à l'autre– mais les réformes monétaires ont eu, dans l'ensemble, des répercussions positives sur la production agricole.

Les gains potentiels résultant des PAS sont toutefois limités par le lourd endettement de la plupart des pays africains, qui réduit leur capacité à investir dans des systèmes

⁶ FAO, « Politiques agricoles pour la gestion et l'utilisation durables, des ressources naturelles en Afrique 1996 », page 65-76.

agricoles durables, puisqu'ils doivent consacrer une partie importante de leurs recettes courantes au service de la dette⁷.

C) L'augmentation des prix relatifs des produits agricoles de base

Les technologies durables ne sont économiquement attrayantes que dans la mesure où les produits qui en résultent sont rentables. Les PAS incluent certains des changements qu'il fallait apporter aux politiques pour que les producteurs agricoles bénéficient de prix et de marchés plus favorables (Place de Dewees 1997). Un grand nombre de mesures

Service de la dette = principal + intérêt. A Madagascar, le service de la dette extérieure a atteint 128 millions de dollars en 2002 soit 11,9% des recettes d'exportation des biens et services non facteurs et 35,2% des recettes fiscales (Source : Banque Centrale de Madagascar).

macro-économique ont toutefois des effets assez brutaux sur les ressources naturelles. Elles donnent les résultats qui varient considérablement en fonction de divers autres facteurs. Une stratégie visant à améliorer le contexte macro-économique général peut être nécessaire pour renforcer les mesures incitatives concernant l'agriculture, mais elle est pourrait ne pas suffire encourager les investissements dans des pratiques de gestion de ressources naturelles telles que les modes de jachère améliorée. D'autres mesures plus directes sont souvent requises.

Les prix des produits agricoles de base sont les indicateurs les plus manifestes de la rentabilité. Il faut donc que la politique des prix à la production encourage l'adoption plus généralisée de pratiques culturales durables.

d) Politique d'accroissement de l'utilisation d'engrais

La question des subventions joue un rôle clé pour ce qui est des décisions visant à encourager l'adoption de pratiques agricoles durables. On recommande souvent le recours aux subventions pour faciliter l'intensification nécessaire pour assurer la durabilité. La question de l'établissement des prix des engrais et celle de la politique de commercialisation méritent une attention spéciale. On convient généralement qu'une hausse du taux d'utilisation des engrais en Afrique par rapport à son faible niveau actuel est nécessaire pour que l'agriculture puisse faire face de façon durable aux problèmes que posent la pression démographique croissante, la faible productivité, l'expansion des activités agricoles dans les terres marginales et la dégradation des sols. L'expérience prouve qu'en Afrique, les programmes de subvention sont généralement inefficaces. Souvent, par exemple, les agricultures ne reçoivent pas les subventions qui leur sont destinées parce que des intermédiaires se les approprient. Ces programmes encouragent surtout un comportement « d'assité ».

En revanche, certaines des réformes apportées à la politique applicable aux engrais, en particulier la suppression des subventions, ont entraîné une réduction de l'utilisation

⁷ Service de la dette = principal + intérêt. A Madagascar, le service de la dette extérieure a atteint 128 millions de dollars en 2002 soit 11,9% des recettes d'exportation des biens et services non facteurs et 35,2% des recettes fiscales (Source : Banque Centrale de Madagascar).

d'engrais et ont eu une incidence négative sur la productivité en réduisant l'utilisation d'intrants (Byerlee et Eicher 1997). Cet impact sur la productivité se traduit par une baisse de la production, qui peut s'accompagner d'une amélioration de la qualité de l'environnement, mais ce n'est pas d'une amélioration de ce type que l'Afrique a besoin. Une autre conséquence en est l'expansion des superficies cultivées pour maintenir le niveau de production, ce qui pourrait contribuer à l'accroissement de la dégradation des terres. La suppression des subventions est donc une arme à double tranchant. Une intensification est cependant possible sans subventionnement des intrants. Le coût de certains intrants pour les agriculteurs pourrait être réduit par des systèmes d'achat et de distribution plus efficaces et par la réduction des droits et des surtaxes imposés sur les intrants agricoles pour collecter des recettes fiscales.

e) Politique en matière d'irrigation

On peut s'attaquer au problème que pose la pénurie croissante d'eau en agissant aussi bien sur la gestion de l'offre que sur celle de la demande. Dans le premier cas, il s'agit de localiser, de mettre en valeur et d'exploiter de nouvelles sources d'eau pour l'irrigation et d'autres utilisations, et, dans le deuxième cas, il faut prévoir des mesures incitatives et des mécanismes encourageant la conservation de l'eau et son utilisation plus efficace. La combinaison de mesures à adopter dans un pays donné dépendra de son potentiel d'irrigation et de la mesure dans laquelle celui-ci a été exploité dans le passé.

D'après des études portant sur la contribution de l'irrigation à la satisfaction des besoins alimentaires des pays africains, il semble que l'accroissement des investissements consacrés à l'irrigation puisse avoir un effet important, mais pas colossal, sur la croissance de la production alimentaire. L'étendue des superficies irriguées et de celles qui pourraient l'être par rapport à la totalité des zones cultivées est tout simplement insuffisante pour que l'irrigation puisse entraîner des changements révolutionnaires en matière de production agricole. Son impact le plus important est sans doute la perspective de réduire de moitié les importations de céréales d'ici 2020. Les économies ainsi réalisables devraient justifier à elles seules les investissements supplémentaires dans l'irrigation si on peut maintenir les dépenses à un niveau raisonnable.

Un examen attentif des enseignements tirés du passé montre que l'échec ou la réussite d'un réseau d'irrigation dépend moins de son envergure que de la mesure dans laquelle il est assujéti au contrôle des agriculteurs, ou, s'il est assujéti à une gestion bureaucratique, les facteurs déterminants sont alors la qualité de la gestion et l'équité de la répartition des recettes aux agriculteurs associés au projet.

Le coût des systèmes d'irrigation est généralement plus élevé en Afrique que dans d'autres régions, et il doit être réduit pour que l'irrigation ait des chances de se développer.

L'économie de Madagascar est basée sur l'agriculture qui fait vivre la grande majorité de sa population. Ce fait nous incite à faire dans le second chapitre une vue générale sur les théories économiques en ce qui concerne la politique agraire.

Chapitre II : THEORIES ECONOMIQUES RELATIVES A LA POLITIQUE AGRAIRE

En se référant à Lénine concernant la politique agraire, ses travaux fournissent une analyse scientifique approfondie des lois générales qui régissent le développement des rapports de production⁸ et des forces productives⁹ dans l'agriculture. Par ailleurs, la politique agraire est l'ensemble des politiques qui concernent deux modes de possession, d'utilisation et des contrôles des terres en vigueur, aux affectations efficaces des ressources¹⁰, à la répartition efficace des facteurs de production. On rappelle que ces facteurs sont les moyens mis en œuvre dans la combinaison productive.

A travers la théorie économique, on distingue deux facteurs principaux. Ce sont le capital et le travail où ce dernier était le seul facteur de production supposé par le modèle ricardien. La théorie Heckscher-Ohlin explique en général qu'une économie tendra à être relativement efficace dans la production des biens qui utilise de façon intensive les facteurs dont elle est relativement mieux dotée. En guise d'illustration de ce modèle, l'économie dotée d'un haut rapport terre/ travail sera relativement mieux dotée pour produire des biens alimentaires qu'une économie qui a un rapport terre/ travail bas.

1 Analyse de physiocrates

La politique agraire pour les physiocrates est une politique qui met en évidence l'importance de la production. L'économie consiste à produire de la richesse. Il faut donc organiser de telle sorte que cette économie soit capable d'assurer une bonne croissance des biens. On a donc comme seule vraie production, la production agricole. L'expression : « laissez-faire, laissez-aller » est retenue d'un physiocrate Vincent de Gournay (1712-1759) afin de libéraliser l'économie par rapport à l'Etat et afin de réduire au minimum les interventions de ce dernier. Ainsi, en ce qui concerne la politique agraire, l'Etat a donc le rôle de faire respecter les règles de la politique agraire comme la protection de la société de

Rapports de production : ce sont les rapports sociaux qui s'établissent entre les

⁸ Rapports de production : ce sont les rapports sociaux qui s'établissent entre les hommes, indépendamment de leur volonté et de leur conscience, c'est-à-dire objectivement, dans les processus de production, de répartition, d'échange et de consommation des biens matériels. C'est également une forme sociale de la production par l'intermédiaire de laquelle les hommes s'approprient les objets de la nature.

⁹ Forces productives : ensemble des moyens et objets de travail utilisés mettant en action grâce aux connaissances, expériences et habitudes de travail des travailleurs.

¹⁰ Affectation efficace des ressources : c'est un processus par lequel les facteurs de production disponibles sont alloués, dans une économie, aux différents usages économiques possibles

hommes, indépendamment de leur volonté et de leur conscience, c'est-à-dire objectivement, dans les processus de production, de répartition, d'échange et de consommation des biens matériels. C'est également une forme sociale de la production par l'intermédiaire de laquelle les hommes s'approprient les objets de la nature.

Forces productives : ensemble des moyens et objets de travail utilisés mettant en action grâce aux connaissances, expériences et habitudes de travail des travailleurs.

Affectation efficace des ressources : c'est un processus par lequel les facteurs de production disponibles sont alloués, dans une économie, aux différents usages économiques possibles

la valeur intérieure et extérieure c'est-à-dire contre l'insécurité (foncière), la mise sur pied d'une administration correcte (services domaniaux), l'entreprise de la construction et la maintenance des ouvrages et institutions publiques,...). Dans le concept de développement durable, il y a un volet important qu'est la bonne gouvernance.

a) Tableau économique de François Quesnay ¹¹

La nation est réduite à trois classes de citoyens : la classe productive, la classe des propriétaires et la classe civile. La classe productive est celle qui fait renaître par la culture du territoire, les richesses annuelles de la nation, qui fait les avances des dépenses des travaux de l'agriculture et qui paie annuellement les revenus des propriétaires des terres.

La classe des propriétaires comprend le souverain, les possesseurs des terres et les décimateurs. Cette classe subsiste par le revenu ou produit net de la culture, qui lui est payé annuellement par la classe productive, après que celle-ci a prélevé, sur la reproduction qu'elle fait renaître annuellement, les richesses pour se rembourser de ses avances annuelles et pour entretenir ses richesses d'exploitation.

La classe stérile est formée de tous les citoyens occupés à d'autres services et à d'autres travaux que ceux de l'agriculture, et dont les dépenses sont payées par la classe productive et par la classe des propriétaires, qui eux-mêmes tirent leurs revenus de la classe productive.

b) Pour les physiocrates,

seule l'agriculture est en mesure de produire un surplus au-delà des matériaux utilisés, c'est-à-dire un produit net. Ils pensent que l'objectif de la vie n'est pas l'enrichissement mais le bonheur. Pour atteindre ce bonheur, ils préconisent une vie naturelle aux champs et considèrent qu'il faut augmenter la production de richesses, non les richesses monétaires, mais les richesses agricoles. Ces richesses deviennent donc matérielles.

Les physiocrates distinguent trois classes d'agents économiques : la classe des agriculteurs, qui est la classe productive ; classe des propriétaires fonciers ; la classe urbaine (ou la classe stérile). En ce qui concerne les avances, celles-ci comprennent l'investissement et les biens intermédiaires permettant le progrès agricole. Ces avances peuvent diminuer si des taxes trop lourdes grèvent le revenu des agriculteurs, si les

¹¹ Marc Montoussé, *Théories économiques, Edition Bréal, 1999, page 11.*

Marc Montoussé, Théories économiques, *Edition Bréal*, 1999, page 11.

dépenses non agricoles de la classe stérile et de celle des propriétaires sont trop fortes et si les commerces intérieur et extérieur manquent de liberté. Il est donc nécessaire d'assurer la liberté de l'économie d'où l'expression du physiocrate Vincent De Gournay (1712-1759) « laissez-faire, laissez-aller » afin de libéraliser l'économie par rapport à l'Etat et afin de réduire au minimum les interventions de ce dernier.

La politique agraire met en relief les liens entre la pauvreté et l'infrastructure rurale. L'amélioration de l'état de cette dernière aura de fortes répercussions sur la réduction de la pauvreté.

Bref, si l'agriculture est rentable, les habitants des régions rurales seront mieux en mesure de gérer leur vie ainsi que les risques associés à des investissements accrus dans l'agriculture durable. Essayons de voir les analyses classiques pour mieux apprécier la politique agricole du point de vue théorique.

2 Analyse des classiques

On rappelle que la théorie classique est une théorie libérale reposant sur la doctrine : libre échange, libre circulation des biens et des personnes, liberté d'entreprises. Le premier moyen d'augmenter la production est de diviser le travail. Le deuxième moyen d'enrichir la nation est de laisser les individus s'enrichir car ils doivent produire. En se référant à la politique agraire D. Ricardo a beaucoup parlé du principe de la répartition ainsi que la théorie sur les droits de propriétés.

a) Principe de la répartition

Cette notion a été à l'origine de l'extension prise par la théorie classique. La rente est la rémunération des propriétaires terriens. Il y a une approche à la marge car le prix des biens agricoles est lié au coût marginal c'est-à-dire le rendement de la dernière unité de terres exploitées ou encore des exploitations agricoles. Une exploitation agricole¹² est une technique économique de production agricole comprenant tous les animaux qui s'y trouvent, toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole. Elle comprend la terre exploitée à bail, la terre en propriété, la terre effectivement exploitée par la direction en vertu de tout autre type d'accord.

La loi sur les grains de Ricardo a montré que le salaire est fonction du prix du blé : quand ce prix augmente, ceci entraîne l'augmentation du salaire. En revanche, la baisse du prix des grains fait baisser le salaire d'où il y a augmentation du profit où c'est le propriétaire foncier qui est le grand bénéficiaire appelé également le capitaliste.

b) Théorie sur les droits de propriétés

Les biens collectifs, qui sont des biens dont l'usage ou la jouissance n'est pas réservé à

¹² M.A.E.P, Services des statistiques agricoles, Enquête annuelle sur la production agricole : « En 2003, le nombre d'exploitations agricoles est estimé à 2.394.000 exploitants ».

un ménage mais ouvert à tous les membres d'un groupe qui ne soit pas minuscule, sans droit d'entrée spécifique, génèrent des coûts externes parce qu'une personne n'est titulaire du droit à leur exploitation ou n'en contrôle l'exercice. Par ailleurs, la rente différentielle de D. Ricardo (1772-1823 ; Ecole de Cambridge) est une loi du rendement décroissant de la terre qui signifie que les premiers propriétaires terriens ont occupé les terres les plus fertiles. Avec l'extension de l'agriculture, liée à l'expansion de la population, on utilise les terres de moins en moins fertiles. En outre, une des causes de la pauvreté s'explique par la différence de possessions terriennes entre riches et pauvres. A Madagascar, la non-possession de terre est fortement liée au manque d'autres formes de capital productif¹³ (y compris l'éducation). Les pauvres sont lésés aux termes de superficie et de qualité des terres. Ils sont désavantagés sur la question d'accès à la terre. On note également que les marchés de vente des terres agricoles sont plus restreints. D'où la solution simple : le droit de propriété¹⁴. Pour être effectif, un droit de propriété doit être exclusif et clairement défini. Il ne doit laisser aucun doute aux propriétaires et aux éventuels prétendants au droit sur la nature et le titulaire du droit accordé. Ce droit doit aussi bénéficier d'une sécurité qui limitera le risque de sa remise en cause, par le biais d'une contestation juridique, il doit enfin être transférable afin que le propriétaire puisse réaliser les bénéfices de l'actif que représente la ressource par la vente du bien à n'importe quel moment.. En effet, l'attribution gratuite du droit donne aux producteurs toutes les rentes générées par les ressources.

M.A.E.P, Services des statistiques agricoles, Enquête annuelle sur la production agricole : « En 2003, le nombre d'exploitations agricoles est estimé à 2.394.000 exploitants ».

Le capital productif est l'ensemble du capital humain et du capital matériel.

Malcolm Gillis, Economie du développement, *Edition De Boeck, Nouveaux Horizons*, 2001, Paris, page 235.

3 Analyse des régimes fonciers et du système de vulgarisation, de l'information et de communication dans la politique agricole

a) La poursuite de l'évolution des régimes fonciers

Même si les arguments théoriques de nature économique présentés ci-dessus ne sont pas assez convaincants, il y a très peu de preuves pratiques et empiriques à l'appui de ce point de vue. Les droits coutumiers de jouissance ont manifestement tendances à devenir des droits individuelles plus forts et plus aliénables au fur et à mesure qu'augmente la pression sur les terres, que les technologies changent et que l'agriculture commercialise. En matière d'encouragement de la poursuite de l'évolution des régimes fonciers, toutefois, on ne peut guère établir une corrélation entre la possession d'un titre et les améliorations

¹³ Le capital productif est l'ensemble du capital humain et du capital matériel.

¹⁴ Malcolm Gillis, Economie du développement, *Edition De Boeck, Nouveaux Horizons*, 2001, Paris, page 235.

des terres sont aussi fréquentes que les exploitations jouissent d'un droit de transfert partiel ou total, il n'existe aucune relation significative entre les droits fonciers et les rendements des cultures, etc.

En fait, le danger est grand que l'octroi des titres fonciers individuels par l'Etat n'encourage pas la constitution de grandes propriétés à des fins spéculatives et la recherche systématique d'une rente foncière si le système ne fait pas l'objet d'une gestion attentive et d'un contrôle adéquat.

Ainsi, les responsables devraient privilégier une transformation progressive des régimes fonciers locaux plutôt que des programmes de substitution plus draconiens. L'enregistrement obligatoire et systématique des titres de propriété ne devrait être envisagé que dans les rares cas où des terres donnent lieu à des différends que les régimes coutumiers parviennent pas à régler, ou encore quand des terres sont distribuées par l'Etat dans le cadre de projets comportant une colonisation humaine et qui n'existe pas de systèmes fonciers coutumiers. Il faut alors examiner avec soin les inconvénients et les avantages de tout nouveau système éventuel de titres fonciers, car le prix à payer peut être très élevé et ne serait peut-être pas justifié compte tenu des conditions socio-économiques actuelles dans de nombreux pays africains comme Madagascar.

b) Le renforcement de la vulgarisation, de l'information et de la communication

Fondamentalement, la communication est un processus social qui provoque des changements dans les connaissances, les attitudes et les comportements des individus ou des groupes, en mettant à leur disposition des informations factuelles et techniques en facilitant le processus d'apprentissage et l'environnement social.

On peut définir la vulgarisation comme un processus consistant à aider les agriculteurs à prendre connaissance des améliorations technologiques de toute origine et à les adopter pour améliorer leur productivité, les revenus et leur bien-être. Dans un contexte plus général, elle inclut aussi la sensibilisation et l'organisation des agriculteurs. Le taux d'adoption d'une technologie par une population agricole dépendra des caractéristiques de la situation particulière de chaque producteur, des caractéristiques de la technologie elle-même, des caractéristiques socioculturelles de chacun des agriculteurs, de la rapidité avec laquelle la population est mise au courant de cette technologie et de ses possibilités d'utilisation dans les systèmes locaux de production.

Un service d'extension peut contribuer fortement à l'accélération du taux d'adoption et améliorer ainsi la productivité et le bien-être des agriculteurs en participant directement aux efforts entrepris pour les sensibiliser, en aidant à acquérir les habiletés nécessaires ainsi qu'à comprendre la nature de la technologie et sa pertinence par rapport à leur situation. Il a aussi un rôle important qui consiste à transmettre aux chercheurs des renseignements sur les possibilités existantes, les problèmes rencontrés par agriculteurs et leur réaction face à la nouvelle technologie, ainsi qu'à collaborer avec les agriculteurs et les chercheurs pour mettre au point et diffuser des solutions locales aux problèmes.

Un échange d'information est essentiel pour l'adoption de technologies durables. Il peut s'agir d'une vulgarisation assurée par les agriculteurs eux-mêmes, d'un appui aux

groupements locaux d'agriculteurs, d'une meilleure diffusion de l'information par les organismes publics, de la revitalisation des programmes de formation pour agriculteurs et des écoles de terrain, ainsi que de méthodes participatives établissant plus efficacement des liens entre la recherche et les agriculteurs.

Voici quelques objectifs d'une politique nationale d'information et de communication définis à partir d'un Atelier régional bilingue qui s'est tenu à Niamey, Niger du 1^{er} au 5 Avril 2002

« Appuyer les initiatives et les programmes nationaux de développement et agir positivement sur la qualité de vie de la population en facilitant un usage systématique et efficace de stratégies et d'activités d'information et de communication

Améliorer l'accès aux infrastructures et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication notamment dans les communautés rurales

Promouvoir un dialogue national sur les questions de développement pour tous les citoyens, en lien avec la culture démocratique enregistrée et les dispositions constitutionnelles nationales

Assurer le développement opportun et méthodique des institutions et des métiers consacrés à l'information et à la communication à travers l'établissement de standard ainsi que le renforcement des capacités et des ressources humaines. »

Pour conclure cette première partie, on peut dire avant tout que l'analyse s'est orientée vers une vue générale du cas de l'Afrique. Les théories économiques évoquées précédemment se rapportent sur l'analyse des physiocrates et celle des classiques. Tout se résume sur la recherche de la satisfaction des besoins et du bien-être où la question principale est la voie d'une politique agricole pour l'amélioration de la productivité.

Pour entrer plus dans le détail, la deuxième partie analysera le cas de Madagascar en matière de politique agricole dans la production de riz depuis l'année 2000.

DEUXIEME PARTIE :LES POLITIQUES AGRICOLES DANS LA FILIERE RIZ DE Madagascar

La pauvreté à Madagascar est un phénomène rural qui touche 85% de la population rurale. Or, cette population tire les besoins de subsistance dans la production agricole. En effet, la riziculture reste la plus pratiquée et ce que quelque soit la province. En 2002, la crise qui est une crise politique, sociale et économique que le pays a rencontré a fait remonter le ratio de pauvreté¹⁵ à 80,7%. A partir de cette période, il y a dégradation de la situation économique du pays qui a fini par hausser le prix du riz et baisser le pouvoir d'achats des ménages malgaches.

Le riz, en tant qu'aliment de base des malgaches, occupe une place prépondérante dans l'activité agricole ; en revanche, cette filière rencontre de sérieux problèmes.

C'est la raison du choix de l'analyse de la politique agricole ou politique agraire dans la filière riz.

Pour mieux comprendre cette analyse, nous allons voir en premier lieu l'analyse du secteur agricole à savoir ses potentiels et ses contraintes, enfin la place du riz dans ce secteur.

¹⁵ Ce ratio est défini dans le DSRP 2003 (mis à jour 2005).

Chapitre I : APPRECIATION DU SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture est un secteur clé favorisant le développement rural malgache. En effet, quand on analyse le secteur agricole, la question principale qui mérite d'être soulevée se situe surtout au niveau de ses forces, de ses faiblesses ainsi que la culture très pratiquée. Voyons les alors une à une.

1 Les potentialités du secteur agricole

Un développement agricole et rural durable dépend essentiellement du type d'organisation de système social, environnemental, économique et politique qui déterminent qui a le droit d'utiliser telles ou telles autres ressources. La clé pour un développement rural durable est d'assurer légalement l'accès aux ressources et aux services des ruraux pauvres. En effet, l'évolution des connaissances confirme l'existence d'une relation inversement proportionnelle entre la taille des exploitations agricoles¹⁶ et

Ce ratio est défini dans le DSRP 2003 (mis à jour 2005).

A Madagascar, la taille médiane d'une exploitation agricole est de 1 ha. Comparées aux mesures africaines, ces exploitations sont de petite taille, même pour les grands propriétaires. Source : Calculs sur la base de l'EPM 2001, INSTAT – DSM.

la durabilité et productivité de nombreuses activités agricoles. En d'autres termes les petites exploitations agricoles sont potentiellement productives et écologiquement viables que l'agriculture commerciale à grande échelle. Madagascar possède des atouts appréciables pour favoriser son développement économique en général et son développement agricole en particulier.

Quatre traits expliquent les potentialités. On cite :

a) Concernant la production agricole et la diversité régionale

Le tableau (n°1) en annexe montre la répartition des exploitations agricoles selon le nombre de cultures pratiquées. A partir de ces données, on constate que la diversité des zones écologiques, liée à toute une gamme de climats tropicaux allant du climat tropical humide de la côte Est (60,4% pour 6 à 9 cultures), en passant un climat sec dans l'Ouest (61,5% sont pour les 2 à 5 cultures pratiquées), semi-aride dans le Sud (soit 1,9% seulement pour plus de 10 cultures pratiquées), et semi-tempéré sur la hautes terres (56,2% pour les 6 à 9 cultures) ainsi qu'un large éventail de production.

Le potentiel agricole est encore loin d'être exploitée. Les grandes exploitations agricoles mécanisées sont aussi rares à Madagascar. Fraslin (2002) estime que leur

¹⁶ A Madagascar, la taille médiane d'une exploitation agricole est de 1 ha. Comparées aux mesures africaines, ces exploitations sont de petite taille, même pour les grands propriétaires. Source : Calculs sur la base de l'EPM 2001, INSTAT – DSM.

nombre est compris entre 100 et 200 et qu'elles occupent moins de 2% de la superficie totale des terres agricoles cultivées pour l'ensemble du pays. Sur le plan national, le pays possède une infrastructure extensible d'irrigation qui, si bien exploitée et entretenue, lui permet d'obtenir de hauts rendements et une insuffisante flexibilité pour faire face à la fluctuation de la demande, et aux faibles rendements de la plupart des cultures, les possibilités d'amélioration de la productivité sont énormes. Le tableau (n°2) montre qu'un meilleur système d'irrigation entraîne une plus forte utilisation d'intrants et par conséquent des rendements plus élevés. Par exemple, 11% des parcelles qui ont accès à un barrage utilisent de NPK, comparé seulement à 3% des parcelles qui dépendent de la pluie. L'utilisation de meilleures infrastructures d'irrigation et la légère augmentation dans l'utilisation de technologies améliorées qui en résulte se manifestent dans les rendements plus élevés du riz.

En guise d'illustration, les rendements médian du riz bénéficiant d'un barrage (2666kg/ha) sont plus élevés que ceux du riz produit dans les vallées dépendant de l'eau issue d'une source naturelle (2249kg/ha) ou provenant de la pluie (1667kg/ha).

b) Les ressources humaines

Madagascar dispose d'une population jeune donc en principe plus dynamique. Elle se caractérise par les potentialités qualitatives de ses travailleurs qui les rendent aptes à bien maîtriser de nouvelles techniques. Sa population est essentiellement rurale (soit 80%) et pratiquement jeune : plus de 50% ont moins de 20 ans. Le nombre prévisible de jeunes à insérer dans la vie active passera de 220.000 en 1995 à 375.000 en 2012 dont au minimum les trois-quarts devront s'orienter vers le secteur rural.

Le taux d'activité de la population donné par l'INSTAT est de 66,5% dont plus de 70% sont en milieu rural. Plus de 75% des actifs travaillent dans l'agriculture. En 2003, les travailleurs affiliés à la CNAPS dans le secteur agricole représentent 22,89%.

En outre, le résultat de l'enquête MICS 2000 montre que la taille moyenne des ménages¹⁷ malgaches est de 5,1 personnes en 2003. Dans les milieux ruraux, le niveau de cet indicateur est plus élevé qu'en milieux urbains et que la proportion d'âges de moins de 45 ans est de 87,17%.

c) Les potentialités du marché

Madagascar a été traditionnellement un pays dont les exportations et les importations agricoles ont été relativement limitées mais avec un haut degré d'autosuffisance. La Gazette de la Grande Ile du 4 Juillet 2005 expliquait à la page 10 les produits agricoles sur le marché américain. Il a été dit que : « grâce à l'AGOA, les règles de jeu en ce qui concerne l'accès de l'Afrique aux marchés agricoles américains sont désormais plus équitables. 66% des importations agricoles américaines en provenance de l'Afrique subsaharienne viennent seulement de 3 pays à savoir Madagascar pour vanille (Afrique du Sud pour les produits variés comme les agrumes... et Côte d'Ivoire pour le cacao).

Sur le plan intérieur, les marchés urbains restent relativement bien achalandés en

¹⁷ Un ménage est un ensemble des individus reconnaissant l'autorité d'un même chef et habitant sous un même toit.

denrées agricoles locales, mais la chute du pouvoir d'achat a entraîné une baisse de la consommation.

Vu sa structure favorable de coût de prix, l'agriculture malgache est bien placée pour avoir l'avantage d'opportunités de marché. Elle possède une forte base compétitive : les faibles coûts de travail et les possibilités de productions spécifiques (de qualité) donnent des avantages de prix lui permettant de substituer les importations agricoles et faire concurrence sur les marchés internationaux.

2 Les contraintes

Malgré la grande potentialité du secteur agricole que possède le pays, beaucoup de facteurs ont contribué à la régression de la performance du secteur développement rural. On peut dire que le problème de l'agriculture malgache a un lien étroit avec la pauvreté. On se situe surtout au niveau social sur les incapacités de la population en ce qui concerne la faiblesse du capital humain à savoir l'éducation, la santé et la nourriture, l'insécurité alimentaire¹⁸.

a) Au niveau des intrants

La non disponibilité des engrais auprès de 85% des ménages ruraux est une des contraintes auxquelles le milieu rural doit faire face. D'après les recensements faits auprès des Communes par le programme ILO, seuls 15% des Communes ont déclaré disposer régulièrement d'engrais minéraux. Pour la majeure partie, il faut se déplacer dans une autre

Commune pour avoir accès aux engrais. Ce qui rend le coût total ainsi que le coût unitaire d'acquisition de l'engrais plus élevés avec l'augmentation des frais de transport et des frais de transaction d'une part ; la forte utilisation de compost et des frais de fumier qui n'apporte même pas la croissance de la productivité d'autre part. Il faut noter que la longue distance pour l'accès des engrais chimiques constitue également un réel problème pour les agriculteurs utilisateurs d'engrais car il faut se déplacer en moyenne 60 km pour trouver un revendeur d'intrants. D'après toujours ces recensements, les régions les moins nanties sont

Un ménage est un ensemble des individus reconnaissant l'autorité d'un même chef et habitant sous un même toit.

Voici quelques informations sur le problème précédemment évoqué : Taille moyenne des ménages ruraux = 5,7 personnes. 1 ménage sur 5 est monoparental c'est-à-dire dirigé par une femme. Niveau de formation très bas : ¼ de la population plus de 14 ans

¹⁸ Voici quelques informations sur le problème précédemment évoqué : Taille moyenne des ménages ruraux = 5,7 personnes. 1 ménage sur 5 est monoparental c'est-à-dire dirigé par une femme. Niveau de formation très bas : ¼ de la population plus de 14 ans ayant été scolarisée et a obtenu le CEPE travaux domestiques (collecte de l'eau et de bois) sont de gros consommateurs de temps et d'énergie. ce sont des corvées qui rendent les conditions de vie plus pénibles. Revenus et dépenses : l'importance des activités complémentaires dans les revenus monétaires : le revenu des ménages comprend l'autoconsommation et les revenus monétaires. (Source : Aperçu de l'état des campagnes malgaches 1999-2000, Projet Madio 2000)

ayant été scolarisée et a obtenu le CEP. Travaux domestiques (collecte de l'eau et de bois) sont de gros consommateurs de temps et d'énergie. ce sont des corvées qui rendent les conditions de vie plus pénibles. Revenus et dépenses : l'importance des activités complémentaires dans les revenus monétaires : le revenu des ménages comprend l'autoconsommation et les revenus monétaires. (Source : Aperçu de l'état des campagnes malgaches 1999-2000, Projet Madio 2000)

celles du Mangoro, du Menabe et du Sud-Ouest avec des distances moyennes de plus de 100 km.

Pour les régions les plus nanties, on souligne le Vakinankaratra, l'Imerina Centrale, l'Amoron'i Mania, le Lac Alaotra car les distances moyennes vers les revendeurs d'intrants sont inférieures à 30 km. Les régions où l'utilisation d'engrais est marginale sont la région de Toamasina, du Melaky, Taolanaro, Mangoro et la région du Sud-Est.

Selon J.C. Radrianarisoa : « Le marché des intrants et des produits agricoles », 2000 FOFIFA (Foibe Fikarohana momba ny Fampandrosoana ny eny Ambanivohitra), la dose utilisée sur les parcelles recevant des engrais minéraux est de l'ordre de 75 à 85 kg par hectare ce qui fait que seuls 5 à 6% seulement des terrains bénéficient d'un apport en engrais minéraux à Madagascar. Le tableau n°2 montre les infrastructures d'irrigation, et d'utilisation des intrants modernes et comme exemple les rendements du riz.

b) Au niveau technique et technologique

L'agriculture malgache est encore faiblement mécanisée. C'est une agriculture peu équipée car l'équipement agricole des ménages est plus rudimentaire limité seulement à l'angady, faucille ou hache et encore plus, les méthodes plus traditionnelles comme l'utilisation des bœufs. En effet, le manque de technologies au niveau du secteur agricole est très important car il faut faire appel à des technologies étrangères importées des matériels agricoles comme tracteur alors que cela constituent un coût élevé pour les agriculteurs malgaches. Les infrastructures sont encore insuffisantes pour améliorer la production. Par exemple, l'état des routes dans les zones rurales est encore mauvais, ce qui empêche les producteurs de faire sortir leurs productions, le manque d'infrastructure au niveau de la communication alors que l'accès aux informations est nécessaire pour les ruraux. La dépendance spatiale et temporelle par l'étendue du choc des vastes zones géographiques réduit l'effectivité des réseaux d'assurance mutuelle locaux ; le manque de capital matériel et humain a un impact sur la transmission des prix entravant le développement agricole et le ralentissement ainsi que l'atténuation des chocs sur le marché. En se référant à la théorie économique, les théories des avantages absolus et avantages comparatifs semblent difficilement réalisables pour les producteurs agricoles. Ces théories mettent en évidence que chaque pays doit se spécialiser dans la production de biens où il y a abondance des facteurs de production et où il peut en tirer profit. Pour le cas de Madagascar, le problème se pose actuellement sur la culture de la vanille si bien qu'elle est dépassée maintenant par l'Indonésie qui devient le premier exportateur de vanille non seulement de vanille naturelle mais aussi de vanille synthétique.

c) Au niveau des facteurs naturels et possession de la terre

Chaque année, la Grande Ile est traversée par des cyclones pendant la période d'été. Ce passage de cyclones dans certaines régions constitue un obstacle au développement de la productivité agricole car il entraîne des inondations surtout dans rizières empêchant la pratique de la riziculture pendant une assez longue période d'une part, d'autre part le désenclavement des populations car les routes ou voies sont bloquées (à cause des mauvais états des infrastructures routières) ; la sécheresse et enfin l'invasion acridienne faisant des ravages sur les cultures. Par ailleurs, la dégradation des terres s'explique par le fait que l'érosion des sols constitue une menace pour la performance agricole d'où les conséquences sur la productivité s'expriment par la baisse des revenus agricoles. Ainsi, « l'espace cultivable est en diminution. Avec 590.000 km² de superficie, le pays ne renferme que 15 à 20% d'espace favorable à l'agriculture de type paysan ». (Source : La Gazette de la Grande Ile, 1 juillet 2005, page 10). Ce sont des bonnes terres arables, faciles à aménager, remplissant les conditions naturelles idéales aux activités cultivables. Les 80 à 85% restants de cette superficie sont des espaces difficilement aménageables dont les plans d'eau, des marécages, des Tanety latéritiques à pente trop forte...

Suite à la croissance démographique galopante (Taux d'accroissement démographique en 2004 est de 2,8% d'après l'INSTAT), ainsi qu'à la dégradation des sols ; le pays se trouve actuellement devant un problème majeur pour son développement agricole et sachant encore que 80 à 85% de la population sont des agriculteurs vivant en milieu rural. En outre, le déséquilibre de l'écosystème entraîne la tendance à la baisse de fertilité des sols d'où diminution de la productivité. Le tableau n°3 illustre bien le problème de production pendant la saison 2000-2001.

Pour la possession de terre en agriculture, le problème se pose sur la question de taille, de la qualité de la terre ainsi que les marchés des terres agricoles. D'abord, la non possession de terre agricole à Madagascar est fortement liée au manque d'autres formes de capital productif (capital humain et capital matériel). Le groupe le plus pauvre de la population est constitué des ménages ruraux sans terre. La taille de terre est donc ainsi relativement faible et cela constitue un obstacle à la mécanisation de l'agriculture et l'utilisation efficiente des facteurs de production (ce sont des moyens mis en œuvre dans la combinaison productive ; la théorie économique distingue habituellement deux facteurs principaux : capital et travail. Certaines prennent en compte de manière spécifique les ressources naturelles). D'après le tableau n°4, la distribution des terres est plus inégale. Ainsi, les pauvres dépendent relativement plus sur des cultures sur tanety que les riches. Le problème de l'agriculture se situe sur le fait que, en moyenne, 40% des terres agricoles sont consacrées au riz. La qualité de la terre est moindre ou encore nettement mauvaise. Seulement le quart des parcelles rizicoles est doté d'un système d'irrigation amélioré.

Par ailleurs, les marchés des terres agricoles c'est-à-dire en ce qui concerne la vente en matière foncière, le marché en question est plutôt restreint. Il y a accroissement de l'inégalité dans la possession des terres car actuellement, l'institution responsable pour la propriété foncière est encore inefficace en matière d'administration.

A titre d'exemple, le tableau n°5 montre les droits de propriété par quintile de pauvreté. Ce qui fait que l'accès à la propriété terrienne est très difficilement réalisable dû à l'insécurité foncière. Ainsi, les marchés de vente de terres à Madagascar ne sont pas très développés car selon l'INSTAT, 13% des parcelles ont été acquies par achat et 73%

acquis par voie de succession (par héritage). D'où l'insécurité foncière s'explique par le manque de définition des droits de propriétés foncières qui constitue un problème institutionnel majeur comme l'obstacle au développement.

« L'absence de titres fonciers freine l'investissement et l'accès au crédit vu que les banques sont dans l'impossibilité d'utiliser un terrain sans titre de propriété comme garantie. A cause du manque de moyen, l'administration domaniale n'a pas la capacité d'enregistrer plus de 20 titres fonciers/an. La capacité d'arpenter et d'enregistrer du terrain au niveau national n'est que 10.000 ha/an. Le coût moyen d'un titre est estimé à 600.000 Ariary et il faut attendre plus d'une quinzaine d'années pour avoir ce titre » (Source : La Gazette de la Grande Ile, 17 Mai 2005, page 9).

Bref, l'insécurité foncière est un élément parmi d'autres bloquant les processus d'intensification de l'agriculture et de renouvellement des ressources naturelles. D'où dégradation des ressources entraînant la diminution de l'espace cultivable car la dégradation se traduit par la destruction de l'écosystème avec un déséquilibre et baisse de la fertilité des sols. Pour faire face à ces contraintes du secteur agricole, passons maintenant au suivant chapitre en ce qui concerne les impacts des politiques.

3 Le riz

La riziculture est la seule activité économique importante à Madagascar. L'accélération de la croissance économique dans le secteur rural, tel qu'il est envisagé dans le cadre du DSRP, serait difficile à envisager sans préparer le cadre pour des gains substantiels de productivité dans le sous-secteur du riz. La place du riz dans l'économie malgache est aussi claire en se référant à son apport au PIB. Des études nationales ont également analysé son importance dans les revenus des ménages ruraux. Ainsi, cette section va déterminer les caractéristiques de la filière riz à savoir dans un premier temps sa place dans les communes malgaches, ensuite la détermination de ses forces et faiblesses et enfin les variétés de riz ainsi que leur prix.

a) La place du riz dans les communes malgaches ¹⁹

Sur presque toutes les hautes-terres, dans les régions du Moyen-Ouest, Moyen-Est et celle du Menabe, le riz est la principale culture occupant les terres agricoles. Le Service Statistiques Agricoles ont aussi montré des résultats similaires en attribuant plus de la moitié des terres cultivées à Madagascar à la riziculture aquatique. Le niveau de la productivité médiane de la terre pour la riziculture aquatique tourne autour de 2 tonnes à l'hectare. Il y a toutefois des différences énormes entre les régions agroécologiques c'est-à-dire des différences qui pourraient s'expliquer par divers facteurs comme la maîtrise d'eau, les technologies dominantes, l'accès aux intrants et aux informations, l'efficacité des institutions et les conditions naturelles de production. Le tableau n°1 montre la situation spatiale de l'irrigation des rizières par région agro-écologique.

¹⁹ Minten Bart ; J.C. Randrianarisoa « Agriculteur, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 34.

Par ailleurs, en terme de revenu, le riz est moins important. Il constitue la principale source de revenu agricole dans 45% des communes de Madagascar. En revanche, son importance dans l'économie des ménages malgaches demeure un fait, qu'il s'agisse de revenus totaux ou de revenus monétaires. Du fait des besoins financiers, la plupart de ces ménages vendent du riz en période de récolte et beaucoup d'entre eux deviennent des acheteurs en période de soudure.

Ainsi, la place du riz est en régression si on se réfère aux chiffres des dix dernières années. Les sources de revenu ne montrent pas de grande dynamique. Durant cette période, cette culture principale n'a pas changé dans 74% des communes dont 40% sont concernés par la production de riz. L'importance relative du revenu issue de la vente de paddy/riz est en baisse en passant de 54% des communes à 45%. Par exemple, dans les hautes terres, ce sont plutôt les cultures maraîchères qui ont pris le devant dans 47 communes.

Bref, l'importance du riz semble diminuer. De 54% des Communes ayant le riz comme principale source de revenus agricoles en 1991, il n'en reste que 45% dix années après. La diversification agricole et le revenu issu des cultures d'exportation font la différence. Ce fait est illustré par le tableau n°2.

La productivité des terres rizicoles est plus élevée pour les petits exploitants comparés aux grands car ils utilisent jusqu'à quatre fois plus de main d'œuvre par unité de surface²⁰. En effet, dans les régions de l'étude, la productivité moyenne du riz est d'environ 22,5kg par are. La quantité de main d'œuvre utilisée est assez élevée avec des moyennes de 0,99 hommes jour par are (HJ/are) pour la main d'œuvre familiale et 1,04HJ/are pour celle salariée. On peut observer un faible pourcentage d'utilisateurs d'engrais chimique (10% de l'échantillon). Le taux d'application, pour toutes les parcelles, est de 8kg par hectare, alors que pour les parcelles recevant de l'engrais, le taux remonte à 81kg par hectare, ce qui équivaut approximativement au tiers des recommandations des techniciens. Les fortes quantités de main d'œuvre par are confirment l'hypothèse que les petites exploitations pencheraient davantage pour l'utilisation de la main d'œuvre sur les terres disponibles, et cela explique en partie la productivité élevée de leur terre. La quantité moyenne de la main d'œuvre utilisée par le sarclage et le repiquage illustre cette situation : sur les grandes exploitations, la quantité d'homme-jours mobilisée représente seulement le quart du nombre d'homme-jours par are pour les petites exploitations. Comme ces deux tâches font parties des facteurs-clés de la productivité rizicole, il n'est pas surprenant que les petites exploitations aient une productivité de la terre plus élevée.

Le riz est récolté dans un laps de temps très court. Il y a peu de parcelles avec une double récolte. D'après les groupes Focus, près de 70% de la productivité de paddy de Madagascar sont récoltés entre avril et juin. Cette production correspond à la récolte de la grande saison de riziculture dans la plupart des régions. Autour de 12% de la production

Minten Bart ; J.C. Randrianarisoa « Agriculteur, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 34.

²⁰ Minten Bart ; J.C. Randrianarisoa « Agriculteur, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 38.

Minten Bart ; J.C. Randrianarisoa « Agriculteur, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 38.

totale sont récoltés de janvier à mars (ce sont les paddy issus de la saison vary aloha ou vary asara ou vary ririnina). Environ 19 % des communes malgaches possèdent au moins un grenier communautaire villageois (GCV). La partie Sud et Ouest de la province d'Antananarivo comptent plus de 51% des GCV existant à Madagascar. On note que cette structure existe à cause de:

la forte dépendance du revenu des ménages à la vente du paddy ;

les difficultés rencontrées pour le destockage commun.

b) Les forces et les faiblesses de la riziculture ²¹

Malgré la forte prépondérance du riz dans le secteur agricole, ses rendements sont lamentables selon les normes internationales et montrent une tendance descendante. Etant donné que la production rizicole n'a pas suivi la croissance démographique, il y a eu une détérioration apparente de la sécurité alimentaire (cas de la région de Vangaindrano actuellement).

Par exemple, la disponibilité du riz, mesurée en kilogrammes par personne, chutait de 144kg en 1981 à 112kg en 2001 ²². Si la situation actuelle de productivité stagnante persiste, le manque de nourriture, en supposant que la consommation par tête soit maintenue, est projeté pour augmenter de 92 mille tonnes en 2000 à 591 mille tonnes en 2010.

En outre, le potentiel théorique pour l'augmentation de la production rizicole est élevé. Une comparaison des résultats sur les stations de recherche expérimentale à Madagascar avec d'autres pays qui ont réalisé des rendements moyens plus élevés montre que le manque de rendement (rendement sur terrain comme pourcentage de rendement atteignable maximum dans les conditions expérimentales) est beaucoup plus large qu'ailleurs.

Etant donné l'hétérogénéité, ainsi que la variabilité géographique et saisonnière de la filière riz, de nombreux facteurs ont besoin d'être considérés quand on cherche à identifier les conditions favorables à la productivité accrue, assurant la sécurité alimentaire et l'intégration améliorée de marché. En revanche, il y a des problèmes qui bloquent cette filière. Cela nous amène à analyser précisément les forces et les faiblesses.

Banque Mondiale, « Madagascar : Revue du secteur rural et environnemental », 23 Juin 2003, pages 19-20.

Forces :

le riz malagasy est compétitif à la production

il existe un potentiel substantiel pour la production rizicole (soit 1.200.000 hectares

²¹ Banque Mondiale, « Madagascar : Revue du secteur rural et environnemental », 23 Juin 2003, pages 19-20.

²² FMI, Rapport économique, 2003.

pour toutes les systèmes confondus)

Madagascar a un environnement naturel (conditions agro-écologiques convenant) divers types de plantation de riz) et une connaissance traditionnelle qui sont favorables au développement de la plantation rizicole, à la fois pour la consommation locale et l'exportation

Il y a un niveau élevé de consommation, figurant parmi les plus élevés du monde (la consommation estimée moyenne annuelle par tête est de 118 kilogrammes)

Il y a une préférence pour les variétés locales de riz

La libéralisation du marché a mené au développement d'installation de décorticage villageoise qui a contribué à réduire le pilage manuel du riz produit et transformé, et a fortement influencé la vente supplémentaire par les paysans. En ce qui concerne la transformation du paddy ²³, son historique à Madagascar peut être divisée en trois périodes :

Avant les années 70 avec la dominance des grandes rizières ;

Après la libéralisation du milieu des années 80 avec le boom des installations de petites et moyennes unités ;

Durant les années 90 par une amélioration des petites décortiqueries avec un déclin des rizeries.

Un peu encore fonctionnelles actuellement sont installées dans les zones avec excédent de production et dans une moindre mesure dans certaines zones proches des grandes villes. En guise d'illustration, le tableau n°3 montre l'évolution du nombre de décortiqueries et de rizeries par province de 1971 à 2001.

La concurrence pour avoir du paddy de la part des usines de transformation de riz et des installations de décorticage a amélioré les prix à la production en termes relatifs.

FMI, Rapport économique, 2003.

Faiblesses :

Faible productivité : Malgré les efforts entrepris pour améliorer le rendement, la productivité reste faible. Les rendements dépassent à peine trois tonnes par hectare dans les régions les plus productives. Un tiers de tous les planteurs vit dans des conditions de subsistance et produisent à peine 800kg/ha de paddy sur une superficie inférieure à un hectare.

L'isolement des zones de production à cause du mauvais état de routes, du manque de ponts et de traversées sur la plupart des routes et en général, l'insuffisance de l'entretien routier, augmentant ainsi les coûts des intrants externes. Ceci se traduit par la faiblesse du niveau d'investissement en infrastructure rurale qui va à l'encontre de la question de développement ²⁴ soulignée par Shahid Yusuf et Joseph E. Stiglitz montrant

²³ Minten, Bart ; J.C. Randrianarisoa, « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 37.

²⁴ Banque Mondiale, « Aux frontières de l'économie du développement », Edition Eska, 2002, page 189.

le lien entre la croissance économique, l'investissement et aux gains de productivité.

Gestion de l'eau inadéquate mentionnée comme contrainte cruciale dans les enquêtes auprès des paysans.

Utilisation limitée de technologies de performance élevée ayant pour résultat de faibles rendements sur les investissements de réhabilitation et les systèmes d'irrigation.

Crédit rare et cher. Moins de 3% des planteurs de riz ont reçu un crédit formel pour l'année culturale en 1999.

Manque de sécurité foncière : à peine 10% des terres agricoles sont enregistrées avec un titre officiel de propriété ; cette situation peut décourager les investissements, empêcher l'accès au crédit et en constituer une entrave à la location de terrain. L'absence de titres fonciers freine l'investissement et l'accès au crédit vu que les banques sont dans l'impossibilité d'utiliser un terrain sans titre de propriété comme garantie ²⁵ .

Coûts de transport élevés des produits à cause de la mauvaise infrastructure routière.

Mauvaises installations de communication causant de fortes variations de prix, intra-saisonniers ainsi que de fortes variations géographiques.

Minten, Bart ; J.C. Randrianarisoa, « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 37.

Banque Mondiale, « Aux frontières de l'économie du développement », Edition Eska, 2002, page 189

La capacité de stockage limitée au niveau des détaillants contribue aux variations substantielles de prix.

c) Les variétés de riz ainsi que leurs prix

A Madagascar, trois types de riz local sont généralement produits :

le riz makalioka provenant en grande partie de la région de l'Alaotra, premier grenier à riz malgache, située dans le moyen-est dans la province de Toamasina

le riz tsipala cultivé surtout dans la région de Marovoay, deuxième grenier à riz malgache, dans la province de Mahajanga.

Le vary gasy rencontré dans toutes les régions comprenant plusieurs variétés

Analysons d'abord la diffusion spatiale des variétés de riz ²⁶ .

La section de riz a une longue histoire à Madagascar. La recherche a continuellement étoffé la collection nationale de riz par l'utilisation des variétés traditionnelles, par l'importation ou encore par croisement de variétés. Effectivement, avec le FOFIFA, les années 80 ont vu l'introduction de plusieurs variétés en provenance de l'IRRI, de Chine, de l'Indonésie, du Japon, etc...

²⁵ La Gazette de la Grande Ile : « Secteur agricole : Manque de définition des droits de propriété », 17 Mai 2005 ; page 9.

²⁶ Minten, Bart, JC, Randrianarisoa : « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar » ; INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, pages 26-27.

Durant les années 90, il a continué à introduire des variétés ayant des caractéristiques très spécifiques comme la résistance aux maladies telles que la RYMV, tout en tenant compte tant de leur productivité que d'autres facteurs comme le cycle, la taille des plantes ou la forme des graines et le goût. Actuellement, cet organisme maintient une collection nationale de plus de 2.600 variétés dans la région du Lac Alaotra et plus de 3.700 variétés à Marovoay. Les variétés Makalioka sont encore largement utilisées dans cette région et les variétés tsipala, avec ses différentes dénominations et qui demeurent une des plus répandues dans le pays actuellement.

L'enquête auprès des communes a permis de recenser 773 dénominations de riz à Madagascar. Quoiqu'il existe une forte disparité spatiale, une même variété peut porter des noms différents selon les régions.

La Gazette de la Grande Ile : « Secteur agricole : Manque de définition des droits de propriété », 17 Mai 2005 ; page 9.

Minten, Bart, JC, Randrianarisoa : « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar » ; INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, pages 26-27.

En matière de préférences des riziculteurs en terme de variétés de riz, le critère de productivité demeure la principale raison de choix d'une variété par les riziculteurs. Cette qualité fut la préférée dans 55% des communes. Certaines régions mettent cependant le poids sur d'autres critères comme le goût et le cycle. Les préférences en question ont été évaluées à travers six critères : productivité, résistance à la sécheresse, résistance à l'inondation, résistance aux maladies phytosanitaires, goût et forme des graines, longueur du cycle. En général, la productivité tient toujours la première place pour le choix d'une variété. Par ailleurs, la résistance à la sécheresse constitue un second critère de choix. C'est donc une extériorisation des problèmes d'irrigation des rizières malgaches. L'engouement des riziculteurs pour les projets de construction de barrage pour avoir un accès facilité à l'eau est également une indication de préférence. On retient aussi les critères de longueur du cycle et goûts, formes des graines avec chacun environ 10% des communes les ayant choisi en premier. Ce sont donc des critères à ne pas délaissier lors de la détermination des caractéristiques des variétés de riz.

Bref, le tableau n°4 montre les principales variétés par région agro-écologiques par ordre d'importance décroissante.

Si telles sont donc les variétés de riz à Madagascar, une autre problématique dans cette filière se situe au niveau du prix.

En effet, le prix du riz constitue le déterminant le plus important du bien-être dans le pays étant donné la place occupée par ce produit dans le panier de consommation. Ce facteur constitue une variable non négligeable du point de vue décisionnel dans la mesure où il peut être influencé par des interventions gouvernementales.

D'abord aux niveaux des prix du riz, le prix du riz local est très variable dans le temps et dans l'espace. En moyenne, le riz est le moins cher dans la province de Fianarantsoa et le plus cher à Antsiranana. Par ailleurs, le riz importé est présent dans la moitié des Communes durant la période de soudure. La présence de ce produit est largement conditionnée par la distance de la Commune à un port ou une route. C'est ainsi que la

dépendance envers le riz importé augmente donc pendant cette période. Au mois de mars 2005, le prix moyen du riz local a été supérieur à celui du riz importés de différents origines, car la récolte du riz de deuxième saison ou vakiambiaty n'a pas encore commencé à Madagascar. Par contre, en avril 2005, les prix du riz importé et du riz local ont diminué pour se retrouver presque au même niveau. L'abondance du riz importé par le Gouvernement Malgache vendu à 700Ar/kg sur le marché d'une part et le début de récolte du Vakiambiaty d'autre part ont contribué à cette baisse.

Le tableau n°5 montre le prix moyen du riz et permet de comparer au niveau des régions les situations entre le début et le dernier relevé de prix au mois de septembre 2003 et le mois d'avril 2005 en matière de prix maximum et minimum.

Durant cette période de relevé, les prix maximum du riz local et du riz importé présentent une différence de 589Ar/kg et 459Ar/kg respectivement. Au niveau international, pendant l'année 2004²⁷, le prix du riz était très élevé qui n'aurait pas encouragé les importateurs de riz à spéculer ce produit. Leurs activités ont été tournées vers la collecte de riz local qui était insuffisante sur le territoire national entraînant ainsi une hausse accentuée de son prix. Selon toujours la source, au cours du premier trimestre 2005, le prix du riz importé a commencé à fléchir à cause de l'abondance de riz importé (700Ar/kg) sur le marché.

A partir de ces données, divers facteurs déterminent la variabilité du prix du riz. En période de récolte, les prix sont plus bas. Les différences spatiales s'expliquent par le fait que les récoltes interviennent à différents moments de l'année d'une région à une autre. En général, il y a une seule saison de culture de riz à Madagascar. La part la plus importante de la récolte est obtenue d'avril à juin dans 70% des Communes²⁸. Pendant cette période, les prix augmentent à mesure qu'on s'approche des centres urbains. Ce fait est vérifié car en théorie économique, celle-ci suggère que les prix des produits agricoles augmentent à mesure qu'on s'approche des villes (Von Thünen, 1826, Ravallion, 1986). On rappelle que H. Von Thünen (1783-1850) est un auteur qui a révolutionné le concept de répartition et ce nouveau concept a été une source d'inspiration profonde de la théorie néoclassique. Celui-ci a renforcé l'idée selon laquelle la production de la richesse ou d'un bien se réalise à travers l'utilisation des facteurs de production (en principe c'est le capital et le travail). En période de soudure, le prix est plus élevé suite aux frais de stockage et plus particulièrement aux coûts d'opportunités du capital. Les Communes où l'insécurité règne affichent aussi des variations saisonnières de prix plus grandes. D'où la difficulté dans le monde rural car les paysans ont vendu leur paddy lors de la moisson, mais comme ils n'en sont plus en cette période de soudure, ils sont obligés à leur tour d'acheter le riz à des prix très élevés. Leur pouvoir d'achat a de fait fortement diminué ; par conséquent, les maraudages deviennent de plus en plus fréquents.

MAEP, Services des Statistiques agricoles.

²⁷ MAEP, Services des Statistiques agricoles.

²⁸ Minten, Bart ; JC, Randrianarisoa : « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 43.

Minten, Bart ; JC, Randrianarisoa : « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 43.

Pour conclure sur la question de riz, l'importance de la riziculture dans la vie économique des ménages à Madagascar n'est plus à démontrer. Le riz est un produit à la fois économique, social et politique. Les gouvernements qui se sont succédés à Madagascar ont tous mis un point d'honneur sur la question de l'autosuffisance en riz. Toutefois, la réalité est différente car l'augmentation de la production n'arrive pas à suivre l'augmentation démographique. La conséquence est la réduction de la part commercialisée. La stratégie paysanne pour la production de riz semble obéir à deux objectifs : assurer la sécurité alimentaire du ménage et augmenter le niveau de revenu.

Maintenant, voyons dans ce second chapitre la question de politique agricole ou agraire.

Chapitre II : CAUSES ET OBJECTIFS DE L'ADOPTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE

L'application pratique des principes et des objectifs d'un développement agricole et rural durable et la réalisation de ces objectifs exigent une action sur un front commun suffisamment large et supportée par des ressources appropriées. L'amélioration du taux de croissance du secteur agricole en matière de productivité reflète les priorités du gouvernement.

En effet, les impacts des différentes politiques initiées pour sortir le monde rural du cycle de pauvreté ont été limitées pour trois grands types de raisons. Pour la FAO, les choix politiques erronés constituent une des causes fondamentales de l'utilisation de pratiques agricoles dangereuses à long terme et de la dégradation de l'environnement dans les zones rurales. Il s'agit notamment des erreurs concernant la fixation des prix, les subventions et la fiscalité, qui ont encouragé l'utilisation excessive et souvent non rentable d'intrants et la surexploitation des terres.

Voyons alors dans un premier temps les principales raisons de la politique agraire.

1 Les principales raisons

Les gouvernements africains se sont rendus compte qu'il est important d'avoir des politiques gouvernementales appropriées pour promouvoir le développement durable de l'agriculture. Ainsi, il faut que le gouvernement fasse preuve de volonté politique et de détermination et mettent en œuvre des politiques multisectorielles adéquates.

Dans ce constat, le Centre de Coopération Internationale en recherche agronomique ²⁹ pour le développement à Madagascar rapporte les analyses détaillées sur le fait que des contraintes structurelles lourdes pèsent sur l'agriculture : enclavement, sécurité, niveau d'éducation, capacités d'investissement, variabilité des prix. En particulier, le

développement des filières nécessite autant des organisations qui structurent l'offre, que des investisseurs privés qui assurent l'écoulement de produits aux normes requises pour une clientèle ciblée. Ainsi, la politique agricole est nécessaire car :

La Gazette de la Grande Ile, « Programmes de développement rural : les politiques lisibles sont absentes », 13 Septembre 2005, page 10.

a) Le manque de définition de droits de propriété constitue un blocage du développement agricole

Un développement agricole et rural durable dépend essentiellement du type d'organisation des systèmes social, environnemental, économique et politique et qui définissent qui a le droit d'utiliser telles ou telles autres ressources, de quelle manière, pendant combien de temps et dans quels buts. La clé pour un développement rural durable est d'assurer légalement l'accès aux ressources et aux services aux ruraux pauvres. Puisque la politique agraire consiste principalement en l'accroissement de la productivité, celle-ci suscite en premier lieu une bonne définition des droits de propriété. En revanche, si les droits patrimoniaux ne sont pas garantis, les agriculteurs n'ont aucune raison de penser que leurs efforts porteront des fruits et manquent donc de motivations pour investir dans des pratiques durables de gestion des terres.

La distribution des terres contribue non seulement à l'équité sociale pour les petits propriétaires fonciers, mais encore à un développement agricole et rural durable. En assurant l'inviolabilité des droits patrimoniaux et en permettant aux ruraux pauvres l'accès à la terre, à l'eau, au crédit, à l'information et à la technologie, il est possible de rompre les liens entre la faim, la pauvreté et la dégradation des ressources naturelles.

Ainsi, en matière de politique agraire, un régime foncier, une occupation des sols et des droits patrimoniaux appropriés peuvent améliorer la sécurité alimentaire, accroître les revenus des ruraux pauvres, réduire les inégalités face à la propriété foncière et prévenir les conflits ruraux.

La question d'inégalités face à la propriété foncière se traduit par les faits que : i) les ménages riches possèdent plus de droits de propriété formels³⁰ c'est-à-dire qu'à Madagascar, les formes de droits de propriété traditionnelle et moderne de la terre existent : légalement, les terrains non titrés appartiennent à l'Etat, les terres situées dans les zones non habituées sont souvent déjà attribuées à des particuliers suivant le droit coutumier. Sous ce droit coutumier, la terre peut être en propriété individuelle ou collective par exemple dans les régions Tanala ou Betsimisaraka, le chef de chaque clan est le propriétaire des droits traditionnels de propriété sur la terre ; ensuite ii) l'accès à la terre montre une forte inégalité selon le genre. En se référant au tableau n°6, on peut dire que 15% seulement des terres sont au nom d'une femme, comparé à 52% au nom d'un

²⁹ La Gazette de la Grande Ile, « Programmes de développement rural : les politiques lisibles sont absentes », 13 Septembre 2005, page 10.

³⁰ Minten, Bart ; JC, Randrianarisoa : « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 13.

homme et 23% en leur nom commun. Ces chiffres traduisent une discrimination manifeste entre genre dans l'accès à la terre. Ce tableau montre aussi que 8% des parcelles sont gérées selon un système d'indivis qui stipule une propriété commune entre différents héritiers. D'où, il faut une politique claire car il est probable qu'une amélioration de la procédure d'obtention de titres fonciers à moindre coûts peut avoir un impact bénéfique sur la production agricole et l'efficacité au niveau de certaines unités agricoles.

b) La dégradation du sol entrave le secteur agricole ³¹

D'abord, la dégradation du sol est définie comme un processus incluant des phénomènes anthropogéniques qui réduisent la capacité actuelle ou future des sols à produire des biens et services. On distingue quatre processus anthropogéniques de dégradation du sol :

l'érosion hydrique : l'enlèvement de la couche supérieure du sol, généralement fertile réduit la capacité de production du sol. Dans les sols fragiles, les eaux de ruissellement peuvent entraîner rapidement la formation des ravins

l'érosion éolienne : le déplacement des matériaux du sol sous l'effet du vent est un phénomène fréquent dans les écosystèmes arides et semi-arides, qui se produit généralement sur des sols grossiers comportant un couvert végétal limité. La réduction du couvert végétal naturel, principalement occasionnée par son labourage en vue de la préparation du sol pour l'aridoculture ou par le surpâturage, renforce l'effet de l'érosion éolienne

la détérioration chimique : perte d'éléments nutritifs ou de matières organiques, la salinisation, la pollution et l'acidification.

D'après les ménages agricoles (données de l'EPM, 2001), environ 50% estiment que la fertilité des sols se dégrade et ce sont toujours les ménages pauvres qui souffrent plus de la baisse de fertilité du sol. On peut noter également que l'ensablement des bas-fonds constitue un problème important. Les raisons du déclin de la fertilité du sol sont déterminées par :

l'insuffisance d'investissements réalisés dans l'amélioration des sols d'où existence de l'érosion. Etant données les pratiques agricoles non durables

Minten, Bart ; JC, Randrianarisoa : « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT-FOFIFA, Novembre 2003, page 13.

FAO, « Politiques agricoles pour la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles en Afrique », 1999, page 29.

répandues dans le pays (culture sur brûlis...), la tendance est généralement à l'extensification afin de satisfaire les besoins alimentaires d'une population qui ne cesse de s'accroître. Il s'ensuit alors une perte de biodiversité

l'apport en éléments nutritifs du sol est faible. L'accès au capital et l'usage des fonds

³¹ FAO, « Politiques agricoles pour la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles en Afrique », 1999, page 29.

pour les activités de production agricole sont moins évidents pour les pauvres : ils dépendent moins du bétail ou de l'équipement agricole pour l'amélioration de la productivité de la main d'œuvre agricole et ils dépendent aussi moins des engrais pour améliorer la productivité du sol.

c) L'agriculture et la dégradation des forêts

La conservation et le développement des forêts sont essentiels pour la vie humaine. Les forêts aident à préserver l'équilibre écologique et la diversité biologique, protègent les bassins versants et influencent le temps et le climat. Elles fournissent également aux populations rurales du bois, des denrées alimentaires, du combustible, du fourrage, de la fibre et des engrais organiques. Ainsi, la dégradation de l'environnement entraîne le risque de pénurie alimentaire, aggrave les effets de catastrophes climatiques d'où il est évident que les pays sous développés comme Madagascar doivent consciemment promouvoir un développement durable en se montrant attentifs aux exigences en matière environnementale. Les taux élevés de déforestation constituent une préoccupation majeure dans la mesure où la présence des forêts présente de multiples avantages.

Lors d'une enquête qui étudie davantage le lien entre la déforestation et la productivité du riz à Madagascar en Novembre 2001 menée par l'ONE, les taux annuels de déforestation sont estimés à 0,5% pour les régions de subsistance basées sur la culture sur brûlis et 2,0% pour celles accessibles par bonne route. Les causes de la déforestation sont multiples. A Madagascar, elles sont liées à la pauvreté, la conversion des terres forestières en pâturages, l'utilisation du bois pour le charbon, les exportations de bois, la consommation de combustible par les ménages, l'insécurité rurale, les problèmes de propriété foncière et l'agriculture sur brûlis.

L'aggravation de la déforestation entraîne une baisse de la productivité du riz. Ainsi, pour lutter contre la déforestation, l'Etat doit mener une politique promouvant la gestion durable des ressources naturelles, assurant la pérennité financière du système des parcs nationaux, assurant les besoins économiques, écologiques et sociaux de la population en ressources forestières, sols et eau, arrêtant la déforestation et les feux de brousse. Le déboisement à son niveau actuel est le principal facteur de la dégradation poussée de l'environnement résultant une baisse de fertilité des sols, la disparition progressive des terres arables, la divagation des cours d'eau d'où la politique pour la développement rural vise : l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, l'amélioration de la productivité agricole, la promotion d'une politique d'ouverture des marchés, la valorisation des ressources disponibles, la protection de l'environnement. En effet, le développement recherché doit être endogène, participatif et durable concernant l'appareil de production que le groupe social des producteurs, ceux-ci étant des premiers décideurs, les acteurs et les bénéficiaires du développement.

2 Objectifs et stratégie de la politique agraire

La politique agraire a pour objectif principal l'accroissement et l'amélioration de la production agricole plus particulièrement la production rizicole. Ainsi, pour une réduction

plus rapide de la pauvreté, la croissance doit être tirée par le secteur agricole. L'allègement de la pauvreté exige des politiques et des programmes d'intégration de ces populations au processus de croissance, visant à la promotion d'une participation accrue et plus productive des pauvres au nouvel environnement économique.

a) Stratégie de réduction de la pauvreté et pour la croissance³²

Objectifs de croissance économique et amélioration de la qualité de vie de la population :

amélioration des performances économiques en y faisant participer les pauvres

développement des services essentiels de base : éducation, santé, eau potable... et l'élargissement des filets de sécurité au bénéfice des couches les plus vulnérables de la population. Ces éléments constituent les capitaux productifs dont la disponibilité limitée est le principal frein à la capacité des pauvres à répondre de manière positive aux incitations de prix

mise en place d'un cadre institutionnel favorable à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et le renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance et les relations entre l'administration et les administrés. On

MAEP, « Lettre de politique de développement rural, Horizon 2015 », Direction de la vulgarisation agricole, 20 Juillet 2001, pages 2, 3, 4.

remarque que l'objectif économique consiste en une croissance forte et non inflationniste ; l'objectif de qualité de vie en l'amélioration de la situation des pauvres : accès aux soins de santé, à l'eau potable..

Le milieu favorable est tout particulièrement concerné car les objectifs de croissance économique et de la réduction de la pauvreté ne seront pas atteints sans une relance de la production agricole. Le secteur de développement rural dont une part importante du potentiel est encore sous-exploitée, jouer à un grand rôle par une augmentation de l'offre se traduisant par une croissance forte et durable du secteur. Le secteur rural est un secteur essentiel de l'économie malgache avec près de 45% du PIB. Le gouvernement, convaincu du rôle primordial que doit jouer ce secteur, assurera une relance de l'agriculture à petite et moyenne échelle et fournira aux pauvres les moyens d'avoir des emplois, d'augmenter le revenu, d'accéder à la terre et au crédit.

Les objectifs de développement rural sont :

assurer la sécurité alimentaire ;

contribuer à l'amélioration de la croissance économique ;

réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie en milieu rural ;

promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ;

promouvoir la formation et l'information en vue d'améliorer la production en milieu rural.

³² MAEP, « Lettre de politique de développement rural, Horizon 2015 », Direction de la vulgarisation agricole, 20 Juillet 2001, pages 2, 3, 4.

Les orientations stratégiques reposent sur les principes moteurs :

recentrage du rôle de l'Etat et mise en œuvre des réformes institutionnelles : appui sur une déconcentration et une décentralisation permettant le développement de services de qualité et de proximité

l'implication et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs du secteur : implication des producteurs, du secteur privé et de la société civile dans les actions de développement pour en faire des partenaires de la dynamique de développement rural dont l'assurance pour l'Etat est de s'engager à renforcer leur représentation et leurs capacités de décision

la planification et la régionalisation concertée des activités du développement rural : amélioration de la conception, du suivi et de la mise en œuvre des actions et programmes de développement au niveau régional demandant en effet des dispositifs décentralisés, dotés d'une réelle autonomie de décision pour prendre en compte les spécificités locales et impliquent les différents acteurs

l'instauration d'un environnement favorable et incitatif dans les domaines économiques, techniques, institutionnels et infrastructurels : adaptation de la fiscalité relative aux produits agricoles, aux intrants, au système de transport afin d'y maintenir une forte incitation pour la croissance du secteur ; désenclavement des zones de production par la réhabilitation et l'entretien des pistes rurales ainsi que la gestion pérenne et l'entretien des infrastructures de production et des périmètres irrigués, financement par l'Etat de service d'appui technique, développement d'infrastructures de production, fourniture de service de bases aux populations afin de motiver les agents économiques ruraux et d'optimiser les conditions d'épargne, d'investissement et de production dans le cadre de la libéralisation de l'économie

la prise en compte de la dimension environnementale des activités : intégration de la dimension environnementale dans le dynamique de développement rural ; développement des solutions alternatives acceptables pour les agriculteurs habitués aux brûlis forestiers et pour les grands éleveurs accoutumés au feu de pâturage ; nécessité de conduire une réflexion politique simultanée sur le développement rural et l'environnement.

b) Objectifs et stratégies de la politique foncière et la politique sectorielle agricole³³

L'objet de la science foncière serait ainsi de permettre de fixer soit en termes de résultats, soit en termes de méthode, comment les terrains seront alloués entre les différentes utilisations possibles. Le service foncier a donc pour objet l'allocation des ressources rares entre les usages concurrents. On peut aussi qualifier de politique foncière l'intervention des collectivités publiques pour réglementer les marchés financiers pour corriger ce qui pourrait conduire à des évolutions socialement acceptables, économiquement inefficaces, écologiquement dangereuses etc....

³³ a) Joseph, Comby ; Vincent, Renard : « Les politiques foncières » ; *Edition PUF*, Juillet 1996, page 3 b) FOFIFA : « Analyses des politiques agricoles », 2002.

a) Joseph, Comby ; Vincent, Renard : « Les politiques foncières » ; *Edition* PUF, Juillet 1996, page 3

b) FOFIFA : « Analyses des politiques agricoles », 2002.

Pour que la politique foncière qui s'assigne une collectivité publique ne soit pas seulement incantatoire, il faut que les objectifs poursuivis reposent sur les stratégies réalistes, c'est-à-dire susceptibles d'être mis en œuvre à partir des moyens d'action dont elle dispose.

La politique foncière s'appuie sur quatre catégories de pouvoirs principaux à la disposition des collectivités publiques :

le pouvoir de dire le droit des sols et de réglementer l'utilisation des terrains ou de la soumettre à autorisation

le pouvoir d'intervenir sur le marché ou de contrôler les transactions entre particuliers

le pouvoir de lever des impôts sur la propriété, sur l'occupation, ou sur la transformation de l'usage des sols ou sur leurs mutations

le pouvoir de mobiliser le patrimoine foncier, souvent important détenu par les collectivités et d'utiliser les capacités financières publiques pour produire de nouveaux terrains aménagés.

En outre, l'évolution des connaissances confirme l'existence d'une relation inversement proportionnelle entre la taille des exploitations agricoles et la durabilité et productivité de nombreuses activités agricoles. En d'autres termes, les petites exploitations agricoles sont potentiellement plus productives et écologiquement plus viables que l'agriculture commerciale à grande échelle. La réforme du régime foncier contribue donc non seulement à l'équité sociale des petits exploitants agricoles, mais encore à la réalisation d'un développement agricole et rural durable. La distribution des terres contribue non seulement à l'équité sociale pour les petits propriétaires fonciers, mais encore à un développement évoqué précédemment. Ainsi, un régime foncier, une occupation des sols et des droits patrimoniaux appropriés peuvent améliorer la sécurité alimentaire, accroître les revenus des ruraux pauvres, réduire les inégalités face à la propriété foncière et prévenir les conflits ruraux. La sécurité d'accès à la terre peut aussi servir de catalyseur des pratiques d'utilisation des ressources durables, améliorer la gestion des sols et contribuer à la lutte contre la désertification. Par ailleurs, il est essentiel de revitaliser les alliances entre les gouvernements et leurs organisations de la société civile. Il faut également renforcer le rôle des organisations d'agriculteurs et forger des alliances entre ces organisations et d'autres organisations similaires. Afin d'obtenir des améliorations durables dans les systèmes de subsistance des ruraux pauvres, le gouvernement doit d'abord créer et maintenir un environnement où les droits patrimoniaux sont respectés ; par exemple, la réforme du secteur rural qui n'est autre que le rapport entre l'accès à la terre, le régime foncier, les services de support, la bonne gouvernance et l'ensemble formé par la résistance des propriétaires fonciers et les droits acquis³⁴. Les

³⁴ Banque Mondiale et Commission Européenne : « Les pauvres en terre : les partenaires essentiels pour la gestion durable des ressources foncières », 2000, page 4.

réformes foncières sont un élément important de la réallocation des ressources et contribuer au double objectif de réduction de la pauvreté et de croissance. En fait, le rôle que peuvent jouer les réformes foncières un instrument qui permet d'améliorer la productivité sur le long terme.

En ce qui concerne la politique sectorielle agricole, celle-ci vise une augmentation du revenu. Avec le pourcentage élevé des pauvres qui vivent en milieu rural, et dont le revenu dépend essentiellement de l'agriculture, toute augmentation du revenu agricole est un facteur important pour la réduction de la pauvreté. De plus, étant donné que 90% des ruraux pauvres pratiquent la riziculture, le niveau de productivité dans ce secteur constitue un élément primordial pour l'augmentation du revenu et la réduction de la pauvreté. Ainsi, les orientations de celle-ci se présentent comme suit :

Orientations générales

La stratégie de croissance est fondée sur la promotion des productions de substitution aux importations et d'exportations. Les actions s'organiseront sur la base de l'intensification et la diversification de ces productions.

Des études récentes montrent que la riziculture et les cultures d'exportation présentent toutes deux des effets d'entraînement importants sur le reste de l'économie nationale. Les effets multiplicateurs de ces deux stratégies sont similaires.

Si on arrive à abaisser le coût de production du paddy, l'investissement dans le riz pourrait être la source d'augmentation du revenu national la plus intéressante par unité d'investissement. Il semble créer aussi d'avantage d'emplois ainsi qu'une distribution des revenus plus équitables. La continuation des investissements publics dans le secteur rizicole est donc justifiée, mais ajustée à la situation qui prévaut dans le secteur alimentaire.

La situation alimentaire globale du pays s'est améliorée avec les progrès récents en matière de production rizicole. Mais elle est loin d'être satisfaisante au niveau de certaines

Banque Mondiale et Commission Européenne : « Les pauvres en terre : les partenaires essentiels pour la gestion durable des ressources foncières », 2000, page 4.

zones. Le moindre incident climatique provoque des problèmes aigus de ravitaillement. Il s'agit donc de consolider les acquis et de faire face à une demande croissante due à une démographie galopante, l'urbanisation et l'augmentation des revenus pour assurer en fin de compte la sécurité alimentaire et permettre au pays de redevenir, à terme, exportateur de riz.

Il conviendra de promouvoir les cultures d'oléagineux, de blé et l'élevage, notamment laitier, en mesure de fournir rapidement des produits de substitution aux importations les plus conséquentes pour l'économie nationale.

La production forestière, compte tenu des besoins variés (énergie, construction, fabrication de meubles,...) d'une population en croissance rapide doit être développée. Il faut rationaliser la gestion et l'exploitation des forêts existantes et étendre les superficies boisées.

En matière de productions exportables, fondement du redéploiement de l'Agriculture

malagasy, les efforts à consentir porteront sur leur qualité, leur diversification et leur intensification. Une attention toute particulière sera portée sur leur qualité, facteur prépondérant pour la conquête et la fidélisation des marchés extérieurs.

La répartition géographique actuelle des spéculations correspond globalement à la configuration des avantages comparatifs mais la spécialisation régionale doit être progressive compte tenu d'une part, de l'état actuel des infrastructures qui constitue un frein à la fluidité des échanges inter-régionaux et d'autre part, du caractère souvent aléatoire des marchés extérieurs.

En conséquence les priorités iront aux productions :

- stratégiques pour la sécurité alimentaire du pays ;
- contribuant significativement à l'amélioration des revenus des producteurs ;
- en mesure de résorber le déficit de la balance des paiements ;
- présentant un avantage économique comparatif suffisant pour justifier une intervention de l'Etat.

Objectifs globaux

La politique pour le développement rural vise les objectifs suivants :

- améliorer les conditions de vie en milieu rural
- améliorer la productivité agricole
- promouvoir une politique d'ouverture des marchés
- valoriser les ressources disponibles
- protéger l'environnement

Le développement recherché doit être endogène, participatif et durable. Il concerne aussi bien l'appareil de production que le groupe social des producteurs, ceux-ci étant à la fois les premiers « décideurs », les acteurs et les bénéficiaires du développement.

Stratégie générale

La stratégie générale s'articulera sur :

l'instauration d'un environnement favorable et incitatif tant sur les plans économique, technique, institutionnel qu'infrastructurel, afin de motiver les agents économiques ruraux et d'optimiser les conditions d'épargne, d'investissement et de production dans le cadre de la libéralisation de l'économie. Un accident particulier sera apporté sur le désenclavement des zones de production par la réhabilitation et l'entretien des pistes rurales.

Une accentuation du recentrage du rôle de l'Etat aux fonctions d'orientation, de promotion, d'appui, de coordination, de suivi et de contrôle, confiant les activités de production et de commercialisation aux paysans, à leurs organisations professionnelles et au secteur privé.

La responsabilisation et la participation des producteurs dans le cadre de structures autonomes reconnues (notion de partenariat) ».

c) Objectifs de la politique menée par l'Etat

En matière agricole, la politique de détaxation est une politique menée par l'Etat en vue de réduire plus particulièrement les taxations sur les intrants agricoles : matériels agricoles, engrais,...

Une augmentation de l'utilisation des engrais chimiques demeure une des solutions pour améliorer la faible productivité agricole à Madagascar. L'utilisation des équipements tels que machines agricoles, tracteurs... constitue la facilitation et l'accroissement de la productivité. En revanche, cette politique a un effet négatif sur la situation économique du pays donc l'Etat a pour rôle essentiel de fournir un environnement favorable et stable en fournissant un accès aux infrastructures, en assurant la sécurité des biens et des personnes de façon à ce que le secteur privé vienne servir les opportunités de production. Dans le but d'exploiter les opportunités offertes par la libéralisation de l'économie, l'Etat devra engager des investissements qui améliorent la productivité agricole et élimine les contraintes structurelles représentées par une infrastructure pauvre, un système financier sous-développé et l'absence du système formel d'information sur les marchés. Ces investissements sont largement des biens publics dont le secteur privé pourrait bénéficier sans pour autant qu'il faille revenir à la politique interventionniste passée. On définit alors trois priorités pour un rôle actif de l'Etat :

intensifier l'agriculture à travers un efforts majeur dans la recherche et la vulgarisation complète par une amélioration du système d'irrigation, du transport...

réduire les contraintes structurelles en termes d'infrastructures insuffisantes, de faible développement des institutions financières rurales et d'absence d'information sur les opérations et conditions des marchés

la recherche pour le futur consiste en : l'adoption des technologies, l'efficacité des organisations de recherche et vulgarisation, l'irrigation et l'accroissement de la fertilité des sols, diversification agricole et promotion des exportations, mise en place des systèmes d'information sur les marchés et accumulation du capital général.

Actuellement, le pays s'engage dans une politique volontariste orientée vers le redressement, dans l'objectif d'une croissance rapide et durable de son économie. L'application du DSRP est une politique qui vise à accélérer le développement rural par la promotion du secteur agricole. Les objectifs spécifiques et axes stratégiques sont ³⁵ :

assurer la bonne gouvernance dan le secteur agricole : instauration d'un environnement favorable et incitatif tant sur les plans économique, technique, institutionnel qu'infrastructural afin de motiver les agents économiques ruraux et d'optimiser les conditions d'épargne, d'investissement et de production dans le cadre de la libéralisation économique. Un accent particulier sera apporté sur un désenclavement des zones de production par la réhabilitation et l'entretien des pistes rurales

promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles en encourageant les investissements en zone rurale et le partenariat entre les groupements

³⁵ Extrait du DSRP (10 Mars 2003 ; Mise à jour Juin 2005) pages 61-62.

des paysans, les associations villageoises et le secteur privé. Les activités vont à la relance de la mécanisation agricole, à l'établissement des

Extrait du DSRP (10 Mars 2003 ; Mise à jour Juin 2005) pages 61-62.

relations de partenariat entre producteurs et opérateurs, à l'incitation à l'investissement en vue de promouvoir l'entreprise agricole et à l'exportation

augmenter la productivité agricole par l'intensification des productions végétales, le développement des infrastructures de production et d'exploitation, la mise en œuvre du système de veille anti-acridien et renforcement du système de prévision, de surveillance et d'alerte des catastrophes naturelles, le renforcement de la recherche appliquée au développement rural, la préservation de l'environnement lié à l'agriculture

faciliter l'accès au capital foncier par la réforme du secteur foncier conformément à la Lettre de Politique Foncière, la mise en œuvre des opérations d'immatriculation, l'informatisation du système d'informations foncières et topographiques.

La politique de développement rural en matière de production agricole vise également à : placer les paysans au centre d'intérêt principal dans tout développement du monde rural
augmenter le revenu du paysan
professionnaliser le métier d'agriculteur

Les stratégies spécifiques sont :

la structuration du monde rural permettant de susciter un engagement réel de la population rurale pour un développement autonome
la formation et l'organisation des producteurs
l'orientation de la politique de production en fonction des marchés potentiels
la promotion des structures associatives et participatives
Enfin, en se référant au PADR, les orientations et axes stratégiques de la politique agraire sont respectivement :

Orientations assurer une bonne gestion du monde rural par la définition et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et du cadre réglementaire
inciter l'émergence des acteurs économiques, partenaires du développement rural

accroître et promouvoir la production agricole avec une utilisation optimale ainsi qu'une gestion durable des ressources et des infrastructures
assurer une disponibilité alimentaire suffisante dans toutes les régions

développer les infrastructures sociales en vue d'améliorer l'accès aux services sociaux

Axes stratégiques

amélioration du cadre institutionnel et des structures d'accueil du PADR eu égard à la nécessité de la clarification des rôles et responsabilités des acteurs du développement rural

mise en place d'un environnement juridique et réglementaire favorable au développement rural

modernisation de l'agriculture et développement des initiatives privées et du savoir-faire

diversification de la production et des exportations

développement et pérennisation du financement du monde rural

application des techniques et technologies appropriées

préservation de l'environnement et gestion rationnelle des espaces ruraux

introduction des mécanismes d'organisation, de gestion et de développement des infrastructures

assurance d'une stabilité et d'une permanence des approvisionnements alimentaires

préparation aux urgences accessibilité à l'eau potable disponibilité des services sociaux de base amélioration des conditions d'habitation

TROISIEME PARTIE : ANALYSE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LA REGION D'AMBATONDRAZAKA : CAS DE LA RIZICULTURE

En guise d'illustration du thème évoqué, mon étude portera sur la région d'Ambatondrazaka car c'est une région considérée comme le grenier de Madagascar en matière de production rizicole. Ce choix est également expliqué par la grande importance de la filière riz dans le secteur agricole et sa forte dominance en ce qui concerne la question d'activités de production.

Pour plus de détails, le premier chapitre va d'abord parler de la situation géographique ainsi que le milieu humain et social de la région.

Chapitre I : PRESENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DE LA REGION D'AMBATONDRAZAKA

La région d'Ambatondrazaka se trouve dans la province autonome de Toamasina.

L'ensemble de la DRDR de cette région a pour superficie 45.048 km² soit 58% de la province de Toamasina et 8% de la superficie de Madagascar. Les géographies se limitent entre 16° 22 et 20° 47 latitudes Sud ; entre 47°63 et 48°99 longitude Est. La DRDR d'Ambatondrazaka est composée de 9 sous-préfectures et 113 Communes. La répartition de la superficie par sous-préfecture est montrée par le tableau n°6. Pour étudier le milieu physique de la région, voyons dans un premier lieu le relief et les paysages.

1 Le relief et les paysages

a) Zones du plateau intermédiaire

La région d'Ambatondrazaka présente un relief caractérisé par la cuvette de l'Alaotra qui est un vaste plateau intermédiaire, situé au milieu des plateaux de la région centrale de Madagascar avec une altitude moyenne de 700m. On rencontre des massifs latéritiques qui forment les abords aux bassins versants lesquels couvrent une superficie de 7.000km². Cette cuvette est également remblayée par des sédiments lacustres pléistocènes formant des petites collines résiduelles qui culminent entre 800 et 970m. Dans cette cuvette, une vaste dépression à fond plat s'étend sur une superficie approximative de 1800km² où il y a l'intérieur des eaux libres ayant une superficie de 200km². On souligne que le phénomène « lavaka » est très alarmant au niveau de la région et se trouve à l'origine d'un fort ensablement des cuvettes. Par ailleurs, le relief évolue suivant un phénomène de soutirage déclenchant des glissements et favorisant le redressement des bas de versant.

b) Zones montagneuses et côtières

Les zones montagneuses se situent à près de 800m à 1200m d'altitude à cheval entre les hauts plateaux et la côte Est dans la partie méridionale de la DRDR d'Ambatondrazaka. Ces zones montagneuses sont peu accidentées et discontinues qui comprennent des vallées aménageables et des rizières de faible superficie. Ces zones sont également constituées par un prolongement de l'escarpement de faille de l'Angavo.

En outre, les zones côtières présentent un relief accidenté avec une succession de vallons et de vallées et un littoral de largeur variant de 5 à 15km avec une altitude dépassant rarement 50m. Dans le littoral, il n'y a pas de plaine continue mais une série de petites plaines étroites, isolées les unes des autres et séparées par un relief de basses collines.

Elles sont d'origine fluviale ou marine et ne sont pas uniformes, tout au long des grandes vallées, on a des plaines alluviales de types argileux ou sableux. La région est ainsi composée, en alternance d'étendues marécageuses et de lagunes qui forment un chapelet et qui ont contribué à l'aménagement du Canal des Pangalanes dont la longueur est de 400km. Il présente l'avantage d'être en toute saison suffisamment alimenté par les eaux fluviales avant qu'elles ne se déversent dans l'Océan Indien.

2 Le climat et la végétation

La région d'Ambatondrazaka présente une température moyenne annuelle de 17,4°C. On peut distinguer quatre régions climatiques : dans le Tampoketsa, la pluviométrie est inférieure à 1000mm. La période sèche s'étale sur plus de 7 mois avec une température du mois le plus froid supérieure à 16°C. Dans l'Alaotra, la pluviométrie annuelle est comprise entre 900 et 1.400mm avec à 7 mois secs. La température du mois le plus froid est celle du Tampoketsa. Celle de Moramanga est de 1.500mm et pareille pour la température. Dans la zone côtière, la pluviométrie est pareille mais il n'y a pas de période sèche. La température du mois le plus froid est supérieure à 19°C.

a) Les vents

Cette région montre une prépondérance écrasante des vents de secteur Est au sol quel que soit le mois considéré. En été, l'apparition parfois au sol des courants de mousson interrompt cette prédominance sans l'annihiler. Les vents restent faibles. Dans la partie Est et côtière, le vent d'Est ou Varatraza prédomine en toutes saisons. Pendant la période de juin à septembre, l'Alizé du Sud-Est apporte une humidité constante et abondante. Le Talio (vent d'Ouest) peut apparaître au sol. Ces vents véhiculent des masses d'air humide, quand elles rencontrent un relief suffisamment élevé et se refroidissent par élévation et provoquent des précipitations sur le versant au vent. En général, l'humidité relative reste supérieure à 65% toute l'année qui subit des forts effets de foehn (vent chaud et sec).

b) L'hydrologie

Au nord de l'Alaotra, les principales rivières sont : Bemarivo, Marijao, Amboasary, Manompy... et présentent un cours supérieur dans le domaine des hauts plateaux latéritiques, proche de l'équilibre. Sur la partie orientale des plateaux, les rivières subissent un rajeunissement qui se matérialise par un encaissement progressif de 100 à 200m dans le plateau disséqué et l'apparition de successions de biefs calmes coupés de barres rocheuses. Le début de la zone des massifs internes se marque par des chutes spectaculaires.

Les rivières possèdent un débit d'étiage peu prononcé en octobre et novembre. Les crues de saison des pluies, aggravées occasionnellement par les cyclones peuvent être très brutales. A Ambatondrazaka, le relief forme dans ses bassins versants un réseau de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont : la Sahabe qui est un des principaux tributaires du Lac Alaotra et qui se prolonge dans le lac par un chenal de 3km constituant une voie d'eau pour les pirogues des pêcheurs ; la Sahasomanga qui trouve son importance dans l'irrigation de quelques 4.000ha de rizières et enfin la Maningory qui est le seul exutoire du lac qui se jette dans l'Océan Indien.

c) Les sols et les végétations

On constate une forêt dense ombrophile qui occupe une superficie notable sur les

bordures orientales de la zone. Sa limite régresse régulièrement à la suite des abattages, laissant place à la « Savoka ». La région présente des sols évolués de type ferrallitique. Dans l'ensemble, il s'agit des sols rouges et des sols jaunes, caractéristiques des régions chaudes et humides. L'altération chimique du substrat géologique est très poussée et entraîne une importante épaisseur du sol. Dans les zones littorales non atteintes par la mer, les végétations sont adaptées au type de sols peu évolués, dunaires et sableux. Il s'y développe une forêt assez touffue qui rappelle les formations secondaires des collines. Ce sont des prairies côtières. Dans les zones marécageuses sur sols hydromorphes, la végétation est adaptée à l'excès d'eau : « Viha », « Tatamo ». Des mangroves existent près des embouchures.

On rencontre dans les plaines fluvio-lacustres :

les sols hydromorphes moyennement organiques. Ce sont des sols à texture très argileuses, fine, aptes à la riziculture

les sols hydromorphes tourbeuses ont une aptitude bonne à moyenne pour la riziculture inondée, moyenne pour l'agriculture de contre saison sans irrigation.

Enfin, dans les reliefs modérés de dissection, on trouve :

des sols ferrallitiques jaunes difficilement exploitables pour l'agriculture

des sols ferrallitiques jaunes associés à des sols peu évolués d'érosion à sable grossier

3 Le milieu humain et social

Le recensement administratif (Inventaire des Fivondronana de Madagascar 2001) montre l'effectif total de la population pour l'ensemble de la région qui compte 321.517 habitants. C'est une région la plus peuplée parmi les sous-préfectures du fait de la potentialité agricole élevée et le développement des infrastructures sociales. Ce sont les foko Sihanaka qui occupent la majorité de la région et qui sont des populations indigènes. On remarque également une importante immigration vers cette zone à forte potentialité agricole.

Par rapport à l'année 1993, la densité de la population a augmenté de 8 points en 2000. Elle est de 49,53 habitants/km².

a) La croissance démographique

L'ensemble de la région présente un taux de natalité moyen de 3,96% selon l'enquête nationale démographique et sanitaire de 1992, le taux de mortalité est de 0,6% et celui de l'accroissement annuel est de 3,46%.

b) La composition et la répartition

La population rurale constitue 83% de la population totale de la région. Ainsi, 17 personnes en milieu urbain correspondent à 83 personnes en milieu rural. Dans l'Alaotra, les Sihanaka constituent la grande majorité de la population. Les Merina suivent de très

près et les Betsimisaraka en troisième position, avant les Betsileo et les Antandroy. Le reste est composé de groupes minoritaires de diverses provenances de l'île.

On peut distinguer trois groupes différents au sein de l'ethnie Sihanaka :

les Tamoronala habitant près de la forêt équatoriale et qui ressemblent plutôt au Betsimisaraka

les Tetivohitra occupant les collines, et dont les traits et les habitudes s'apparentent à ceux des Merina

les Tanororo qui exercent au bord du Lac Alaotra le métier de pasteur sous l'influence Tsimihety et Sakalava.

c) L'accès à l'eau potable

Ambatondrazaka est desservie par la JIRAMA soit 677 abonnés en eau potable. On peut trouver deux modes de captage d'eau :

le barrage à la source d'un cours d'eau avec un avant-puits à drain sur la berge et dans lequel prolongent les conduits d'aspiration

le forage où l'eau provient de stations de forage et de pompage dotées de pompes immergées.

On rappelle qu'en matière sanitaire, l'insuffisance du personnel de santé pose de graves problèmes pour l'état sanitaire.

La vision géographique et humaine nous permet de passer dans le second chapitre pour l'analyse de la politique agricole dans le secteur agricole plus particulièrement la production rizicole.

Chapitre II : LA POLITIQUE AGRICOLE DANS LA FILIERE RIZ

1 Appréciation du secteur agricole

a) Surface agricole et type de culture ³⁶

Globalement, les terres cultivables sont très limitées. Elles ne représentent que 8% de la superficie totale de la région. Les superficies cultivées en occupant jusqu'à 70% qui sont inégalement réparties entre différentes cultures vivrières, de rente et industrielles. L'exploitation agricole atteint presque le seuil de saturation en terme de surface dans cinq sous-préfectures. Le tableau n°7 illustre la répartition des surfaces cultivées par types de

³⁶ Annuaire Statistique Agricole 2001, Min Agri/DPEE

culture.

Par régime d'exploitation, les exploitations sont caractérisées par : la faisance-valoir directe, le métayage, le fermage/location des terres.

On note que le système le plus répandu est le mode de faire-valoir direct par lequel les propriétaires exploitent eux-mêmes leurs propres terres avec l'aide de leur famille. Ce régime d'exploitation tend actuellement à diminuer notamment dans les grandes zones rizicoles à forte immigration. Dans le cas du métayage qui est un mode de faire-valoir indirect, les propriétaires terriens mettent leurs terres à la disposition d'exploitants moyennant un contrat. En général, la teneur de ce contrat est le système de partage de récolte en deux. Dès fois, le propriétaire fournit du semence. Enfin, le fermage/location est une autre forme d'exploitation des terres par un système de location annuelle, moyennant une redevance en nature ou en espèce selon les termes du contrat. Le fermage est aussi très important dans les sous-préfectures d'Ambatondrazaka.

Puisque la riziculture est très importante dans cette région, alors la main d'œuvre est surtout assurée par les membres de la famille dont 68% des travaux pour le semi-direct et 56% des travaux pour le repiquage. Le tableau n°8 montre la prédominance de la culture de riz dans les cultures vivrières.

Annuaire Statistique Agricole 2001, Min Agri/DPEE

b) La commercialisation et le niveau des prix

Tout particulièrement pour le paddy, la commercialisation se fait suivant deux schémas. D'abord, dans un premier temps, le producteur amène directement le paddy à un transformateur c'est-à-dire aux décortiqueries ou rizeries. Le prix se fait suivant le cours et il n'existe aucun contrat pour les deux parties. Ensuite, dans le second schéma, les collecteurs qui travaillent pour le compte d'un rizier ou d'un grossiste ou les collecteurs indépendants achètent le paddy chez les producteurs. Les transactions se font selon le libre cours du marché et s'effectuent soit au village soit dans les lieux où sont implantés les sous-collecteurs.

Dans l'Alaoatra, le pourcentage de paddy commercialisés est de 56,9% sur une production de 304.040 tonnes en 2001³⁷. Le collecteur indépendant va au devant des paysans pour acheter le paddy. Il peut s'agir d'un collecteur qui achète et qui livre le paddy aux rizeries ou grossistes car il dispose d'un moyen de transport. Les prix se négocient selon le cours défini entre les deux opérateurs, selon un contrat. Dans le cas des sous collecteurs, il existe un contrat entre ces derniers et les rizeries. Le contrat porte souvent sur les commissions et le tonnage effectué et les rizières viennent récupérer régulièrement le paddy. Le volume moyen de paddy traité par collecteur est estimé à près de 170 tonnes sur le Lac Alaotra.

Concernant le prix, celui du paddy atteint son maximum pour le producteur pendant la période de soudure (de novembre jusqu'au février). Le niveau du prix se situe entre 1750Fmg et 2800Fmg. Pendant la période de récolte, le prix est en général moins de

³⁷ Recensement des communes, Programme ILO, FOFIFA/INSTAT, 2001.

1500Fmg.

c) Contraintes du secteur agricole de la région

Les phénomènes d'érosion restent et se manifestent toujours sur les bassins versants ; ils sont principalement dus à la dégradation de la roche mère aggravées par les techniques culturales non appropriées, à la pratique de la culture sur brûlis, au surpâturage par les bovins et à la dégradation du sol causée par la destruction par l'homme des systèmes de protection naturels comme forêts, pâturages. On note aussi que la non maîtrise de l'eau pour plus de 51% des superficies rizicoles est probablement l'effet de

Recensement des communes, Programme ILO, FOFIFA/INSTAT, 2001

la dégradation des infrastructures, des aléas climatiques ainsi que les phénomènes d'érosion accentués. L'épuisement des sols entraîne en général une diminution des rendements, de même le prix élevé des intrants agricoles entrave l'effort des paysans de produire et de se dégager de la pauvreté.

Par ailleurs, la présence des insectes qui ravagent les cultures figure aussi les blocages de développement du secteur. En effets, les insectes appelées communément Voana dans la région d'Alaoatra sont les principaux ennemis de toutes cultures pluviales. Ce sont surtout les adultes dans ces insectes qui font le plus de dégâts en dévorant les collets des jeunes plants après leur levée. L'insuffisance des infrastructures et aménagement détériore l'amélioration du secteur agricole à cause de la présence des éboulements bloquant les routes, l'érosion, l'inondation...

Outre, les principales problématiques écologiques dans la région portent sur la dégradation de la forêt naturelle, de la biodiversité et des bassins versants, l'envasement et l'ensablement des zones de bas fond et lac. Selon l'étude diagnostic de l'Alaoatra réalisé en 1997, le phénomène d'érosion constitue un grand problème environnemental dans cette région.

Les facteurs de dégradation les plus importants sont :

l'emploi des feux pour le renouvellement de pâturage

le surpâturage

la chasse aux lémuriers

le tavy et les pratiques culturales ancestrales

Plusieurs causes ont conduit à ces pressions sur l'environnement :

méconnaissance de la valeur de la biodiversité

mauvaise gestion de pâturage

non maîtrise de l'utilisation des ressources

insuffisance des moyens pour la valorisation des tanety

problème foncier

pression démographique

Voici les contraintes du secteur du développement rural ³⁸ :

Mauvaise maîtrise de l'eau par manque d'entretien et insuffisance d'infrastructures

Dégradation des bassins versants

Ensablement des rizières, vallées et plaines

Rendements faibles

Problèmes d'approvisionnement en intrants

Encadrement technique insuffisant

Enclavement des zones d'altitudes

Evacuation des produits

Faible productivité au travail

Collecte de produits agricoles désorganisée

Insuffisance de main d'œuvre locale

Faible prix de vente du paddy

Insécurité : vols de récoltes sur pied n'incitant pas à l'intensification

Au niveau du contenu du message technique, la participation et l'implication des paysans sont encore insuffisantes dans le dialogue entre recherche et vulgarisation. Au niveau de l'approche, le producteur reste encore souvent considéré comme une cible et non comme un partenaire. L'approche reste, souvent trop sectorielle et orientée vers une spéculation sans prise en compte de l'exploitation dans sa globalité. Il a également trop d'interlocuteur. Enfin, au niveau de l'image du vulgarisateur, le niveau est encore très faible. On constate un manque de dynamisme et d'initiative.

Voilà donc un tour d'horizon sur l'appréciation du secteur agricole plus particulièrement la filière riz. Face au problème évoqué précédemment, la suivante partie va traiter les diverses politiques agricoles menées dans la région d'Ambatondrazaka dans le but de l'amélioration de la productivité rizicole.

2 Orientations des politiques agricoles

On rappelle que le MAEP est représenté par le DRDR d'Ambatondrazaka. Les objectifs de la DRDR sont en rapport avec les thèmes de la Politique Agricole et Alimentaire du ministère. Le fondement de la politique en question est axé essentiellement sur l'augmentation de la production et des revenus des paysans et la professionnalisation des producteurs. Analysons alors cette politique de façon plus détaillée.

MAEP, « Unité de politique pour le développement rural : Monographie de la région d'Ambatondrazaka

a) Orientations du secteur de développement rural en matière de riziculture

réhabilitation des périmètres hydroagricoles : sur 75.500ha de périmètres aménagés

³⁸ MAEP, « Unité de politique pour le développement rural : Monographie de la région d'Ambatondrazaka », 2001, page 104

4.500ha sont pour la région d'Ambatondrazaka et sur 48.000ha de périmètres traditionnels, la région a 12.000ha³⁹

- barrages et canaux d'irrigation
- appui à la vulgarisation agricole et à la professionnalisation des producteurs
- accès aux matériels et équipements, intrants agricoles
- protection intensive des bassins versants avec les communautés locales
- reboisement soutenu et financé
- nouvelles plantations : vergers
- recépage de caféiers
- désenclavement
- appui à la mécanisation agricole
- valorisation des institutions
- larges utilisations des variétés performantes
- valorisation des acquis

Par exemple, concerne le riz irrigué, il y a des essais préliminaires dans la culture d'une variété de riz rouge : la X1637 à la fois performante (soit 6.569kg/ha) et précoce (cycle SM de 147 jours) qui égale le rendement. L'objectif est de voir l'adaptabilité des variétés qui ont été retenues en milieu contrôlé.

b) Appui à la production

Des actions de vulgarisation ont pour objectifs :

d'améliorer la productivité agricole des paysans par l'application des thèmes simples adaptés à leurs possibilités techniques et financières répondant à leurs besoins. Plusieurs opérateurs à très forte capacité d'investissement sont capables de procéder à une agriculture mécanisée et intensive sous condition que les investissements soient sécurisés. Par exemple, le PRORILAC veut contribuer à la mise en place d'une politique agricole

2001, page 104

de renforcer et d'améliorer les services d'appui aux paysans : services publics (FOFIFA), organismes privés, ONG

Pour la défense des cultures, on constate quatre actions pour lutter l'invasion des insectes terricoles :

tester l'efficacité biologique du produit LESAK 20FS ayant comme matière active le FIPRONIL, contre le pou du riz en milieu réel et en milieu contrôlé

tester l'efficacité biologique du produit REGENT 50SC

tester l'efficacité biologique du produit REGENT 36

³⁹ Monographie de la région du Moyen-est, 2001.

tester l'efficacité biologique du produit LESAK 60FS contre les vers blancs, le pou de riz.

En matière de test d'herbicide sur le SRI (système de riziculture intensive), qui est un ensemble de règles recommandant aux utilisateurs de recourir à plusieurs techniques non conventionnelles y compris le semis à sec, la transplantation de jeunes plants de riz de moins de 20 jours à raison de un plant par trou, un espacement de 20x20cm, désherbage fréquent et contrôle du niveau de l'eau afin d'aérer les racines pendant la période de croissance du plant, on utilise la houe rotative qui est efficace et qui a un effet positif sur l'aération des racines des plants de riz en remuant la partie superficielle du sol. L'objectif est ainsi de :

- tester l'efficacité de quelques herbicides sur le système SRI
- suivre le comportement des plants de riz vis-à-vis de l'action de l'herbicide
- comparer la rentabilité de chaque traitement
- identifier parmi les produits testés celui ou ceux qui permet(tent) de contrôler efficacement les mauvaises herbes
- déterminer la dose à laquelle le ou les produits efficaces devraient être appliqués
- détecter le ou les produits présentant des signes éventuels de phytotoxicité

c) Recherche et vulgarisation

Il s'agit de la participation à la mise en place de l'APNU.

Les objectifs visés par la démarche sont :

Monographie de la région du Moyen-est, 2001.

établir des programmes d'actions (actions de vulgarisation et autres actions de développement)

planifier avec les différents groupes socio-professionnels en concertation avec les structures d'appui

promouvoir la circulation d'informations et la prise de responsabilité par les villageois

développer leur village, en associant les différents groupes socio-professionnels

promouvoir le dialogue avec les partenaires au développement et les différents groupes socio-professionnels

Les perspectives iront sur :

la régionalisation de la recherche avec l'ouverture des centres régionaux du FOFIFA

l'existence d'un large éventail de thèmes techniques

la motivation des paysans pour des essais et tests menés sur leurs parcelles

la remise à niveau d'une grande partie du dispositif, grâce aux actions de formation menées

la dotation en moyens de déplacement et d'indemnités pour motiver les agents de

terrain

la coordination entre les différents intervenants dans une zone et parfois un partage géographique de responsabilité dans le cadre de conventions de partenariats

une approche « système d'exploitation » permise par une bonne collaboration avec les autres services globaux ou locaux du ministère de l'agriculture et d'autres ministères

3 Synthèse

a) Réalisation et perspective : cas de l'amélioration de la production de l'Alaotra.

Pour atténuer les formes de pression dans cette région dans le but d'accroître la productivité rizicole, voici deux programmes conçus par l'étude de l'orgasys.

Programme I : Professionnalisation des activités de production

la création des groupements professionnels de paysans

l'amélioration des infrastructures et autres moyens physiques de production

la facilitation à l'accès aux crédits

la formation en technique d'intensification avec la GDR

le renforcement des capacités de gestion des groupements

la maîtrise de la commercialisation aux producteurs

l'orientation des recherches agricoles suivant les demandes des groupements en respectant l'environnement

la valorisation rationnelle des potentiels économiques mal exploités

la mise en place d'un système d'information régionale

l'application et la mise en place de la réglementation en conformité avec la GDR

Programme II : Amélioration et Extension des Surfaces écologiquement exploitables (lac, rizières, tanety...)

la réhabilitation des surfaces hydroagricoles

la mise en gestion du lac (GELOSE) et des infrastructures hydroagricoles

l'aménagement des surfaces exploitables (PC 15/23)

la formation technique de protection des ressources pour une gestion durable

des actions d'éradication des tavy et feux de brousse

la défense et la restauration des bassins versants

la sécurisation foncière

la mise en place d'un système d'information agricole

la mise en œuvre de la fertilisation biologique (organique)

l'application de réglementation en conformité avec la GDR

b) Actions prioritaires pour la région d'Alaotra : PADR

Requiesces/projets/études
attendus
Requiesces, ON, COOP, BE O, E F, C
(BV)
régionale
pépinières
pépinières Application
GELOSE
Zones Frontières
population
autres
approches
pépinières/ger
participative
massifs
POS, FOR
(BV)
Requiesces, ON, COOP, BE, E F, C
habitable
massifs
nationalisée
aménagement
collection
pépinières-pastorale
(BV) pêcheurs,
ressources
pêcheurs,
forestiers) Application
GELOSE
pour
les
produits
de
pêche
Requiesces
de
sauvegarde
de superficie
Requiesces Repeuplement
Requiesces
(BV) Mise
ressources
Requiesces Nombre
de
Requiesces
de

pêcheurs
installés
Régénération
de
station
production
des Ambohidray Assurer
ressources
des individuelles
privés
d'alevins
Régénération/projets/études
attendus
Régénération O, E, C F, C
réalisés
diffusés
régionale
implémentés
régionalement
favorable
particulier
producteurs
Régénération) Renforcement
beau,
la
sécurité
régionale Responsabilisation
des
sécurité
régionale
bénéficiaires
du
développement
rural
Régénération O, E, F, C
écoulement
des marchés
potentiels
améliorer
des facilités Marchés
comercialisation) Renforcer
dans
des compétences
des

dépense/
vulgarisateurs
Niveau, O, E, B, F, C
des
Capacité
Omnibus
y compris
opérations
(€)
producteurs
fluctuation
des
prix
Niveau, O, E, B, F, C
des
produit
des données Quantité
producteurs
produits
commercialiser
disité
éprouant
normalisés Nombre
Omnibus Installation
des Améliorer
installés Qualité
des
produits
qualité
des
produits
produits
périssables

CONCLUSION

Puisque l'économie malgache est basée sur la production agricole, la mise en œuvre d'une politique agricole est nécessaire afin de permettre un accroissement de la productivité. Les priorités du Gouvernement malgache dans la lutte contre la pauvreté surtout en milieu rural passent par la promotion du secteur agricole en appliquant des politiques assurant la sécurité alimentaire de la population et promouvant ainsi la situation économique du pays. La clé importante dans ce secteur est l'amélioration de la productivité rizicole. C'est ainsi qu'une approche particulière est accentuée dans la région

d'Ambatondrazaka car c'est le lieu où la majorité de la population rurale tirent leurs besoins de subsistance dans la riziculture. Les impacts attendus de la politique agricole sont que la population maîtrise les techniques agricoles : maîtrise de l'eau, technique d'irrigation, sélection de semences... ; l'évolution des conditions de vie : bien-être social (acquisition de maisons, bonne santé, éducation) ; revenu stable ...

En revanche, la politique agricole nécessite aussi l'effort de chacun dans le développement du secteur agricole pour que le pays soit enfin exportateur de riz et que la population malgache n'ait plus faim comme le cas de la région de Vangaindrano.

Tableau n°1 : Situation spatiale de l'irrigation des rizières par région agro-écologique (moyenne simple non pondérée par la superficie)

parmi
les
d'importance
les
plus
terminée
Tsipala
Nombre
de
communes
où
elles
sont
parmi
les
3
principales
variétés
cultivées
Matsika, karatra
Rojomena,
Botra,
Manga,
Tsipala,
Japone,
Rabodo
Tsipala,
Mazotoa,
Manga
fotsy,
IR16,
HB,
Kinga
Rafasy,
Rojofotsy,
Chine,
Tsipala,
Japone,
Ovine
X
265
Tsipala
X360,
Andramota

~~Makalioka,~~
~~Atotra,~~
 Gasy,
 Malady,
 Rojofotsy,
 Tsemaka,
 Vato
~~Mamoriaka,~~
 Magnako,
 Komojia,
 Vato,
 Havazandry,
 Tsipala
~~Rojofotsy,~~
~~Bentry,~~
 Rojomena,
 Chine,
 Gasy,
 Boeing,
 Madinika
~~Mangorina,~~
 Bararata,
 Makalioka,
 Kitrana
~~Esipala,~~
~~Esipala,~~
 Kitrana,
 Mazakatoky,
 Mamoriaka,
 Kitra
~~Mamariako,~~
 Tsipala,
 Hosy,
 Mazotoa,
 Madinika,
 Kaenga

Source : Recensement des Communes, Programme Ilo, Cornell/University/ FOFIFA/ INSTAT, 2001

Série X : variétés de riz appelées Mahadigny ou vary vahiny

Série IR : dénomination des variétés de riz qui peut très bien s'appliquer à la forme des graines qu'à la hauteur de la paille

Tableau n°5 : Prix moyen du riz (maximum et minimum) (Ariary/kg)

**TROISIEME PARTIE : ANALYSE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LA REGION
D'AMBATONDRAZAKA : CAS DE LA RIZICULTURE**

Régions
 moyens
 Ar/kg
Maximum
 Nombre
 Solava
 Osy
 Solava
 Rababe
 Solava
 Masina
 Prate

Source : MAEP/DSSE/SEE

Tableau n°6 : Type de propriétaire par quintile de pauvreté (% des terrains)

Q1 TAL
 Somme
 Femme
 Couple
 Communautaire
 Par
 indivis
100al

Source : Calculs sur la base de l'EPM 2001, INSTAT-DSM

Q1 : quintile le plus pauvre

Q5 : quintile le plus riche

Tableau n°7 : Répartition de la superficie par sous-préfecture

**TROISIEME PARTIE : ANALYSE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LA REGION
D'AMBATONDRAZAKA : CAS DE LA RIZICULTURE**

Tableau n°9 : Répartition des superficies par spéculation (unité : ha)

Statistique	Superficie
totale	100000
terrière	100000
an'ala	100000
anga	100000
andry	100000
oro	100000
ambo	100000
ambao	100000
ondrazaka	100000
afaravola	100000
mena	100000
le	100000
région	100000
pourcentage	100000

Source : Annuaire des Statistiques Agricoles, 2001.

BIBLIOGRAPHIE

- Annuaire Statistique agricole, 2001, Min Agri/DPE.
- Banque Mondiale, « Aux frontières de l'économie du développement », Edition Eska, 2002.
- Banque Mondiale, « Madagascar : Revue du secteur rural et environnemental », 23 Juin 2003.
- Banque mondiale, Commission européenne, « Les pauvres en terre : les partenaires essentiels pour la gestion durable des ressources foncières », 2000.
- DSRP 2003 (mise à jour 2005).
- FAO, « Politiques agricoles pour la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles en Afrique », 1996.
- FMI, Rapport économique 2003.
- FOFIFA, Analyses des politiques agricoles 2002.
- François Perroux, « L'économie du XXe siècle », Edition PUF, Paris 1964.
- Joseph Comby ; Vincent Renard, « Les politiques foncières », Edition PUF, Juillet 1996.
- La Gazette de la Grande Ile : « Programme de développement rural : les politiques lisibles sont absentes », 13 Septembre 2005.
- La Gazette de la Grande Ile, n°0700, 28 juin 2005.
- MAEP, « Lettre de politique de développement rural, Horizon 2015 », Direction de la

vulgarisation agricole, 20 Juillet 2001.

MAEP, « Unité de politique pour le développement rural », Monographie de la région d'Ambatondrazaka, 2001.

MAEP, Services des Statistiques Agricoles, Enquête annuelle sur la production agricole, 2003.

Malcolm Gillis, « Economie du développement », Edition De Boeck, Nouveaux Horizons, 2001, Paris.

Marc Montoussé, « Théories économiques », Edition Breal, 1999.

Minten Bart ; J.C Randrianarisoa, « Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar », INSTAT/FOFIFA, Novembre 2003.

FAO: Food and Agriculture Organisation

PIB: Produit Intérieur Brut

MAEP: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

DSRP: Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté

INSTAT: Institut National de la Statistique

FOFIFA: Foibe Fikarohana momba ny Fampandrosoana ny Ambanivohitra

FMI: Fonds Monétaire International

IRRI: International Rice Research Institute

RVMV: Rice Yellow Mottle Virus

EPM: Enquête Permanente auprès des Ménages

ONE: Office National pour l'Environnement

DRDR: Direction Régionale du Développement Rural

JIRAMA: Jiro sy Rano Malagasy

APNV: Approche Participative au Niveau du Village

GDR: Gestion Durable des Ressources

Nom : LAKOARIMBOLA

Prénoms : Nanie Herinantenaina

Titre : «La politique agricole dans la filière Riz depuis l'année 2000, cas de la région d'Ambatondrazaka »

Pagination : 60

Tableaux : 9

Graphique : 0

Résumé analytique :

Le riz constitue un élément prépondérant aussi bien dans les ménages malgaches comme étant un aliment de base que dans l'économie comme étant la principale source de revenu de la majorité de la population active occupant 85% de la main d'œuvre agricole. Aujourd'hui, la pauvreté règne à Madagascar se situant surtout au niveau de la nourriture se manifestant par le manque de protéines, les carences en vitamine, la malnutrition, ainsi que la famine...

La problématique qui se soulève dans le thème traité s'explique par les contraintes du secteur Riz principalement au niveau des intrants par la non disponibilité des engrais auprès des ménages ruraux, au niveau technique et technologique par la faiblesse de la mécanisation agricole, au niveau des facteurs naturels par le manque d'organisme ou institution en matière de prévoyance des catastrophes climatiques, la dégradation de l'environnement, enfin au niveau de la possession de la terre par l'incompétence des administrations foncières pour la bonne gouvernance et la transparence en matière de propriété foncière. Pour faire face à ces facteurs défavorisant la promotion de l'activité agricole, diverses solutions ont été mises en œuvre mais le principal choix concerne surtout la politique agricole menée à partir du nouveau millénaire car on constate de nos jours que le problème de riz devient préoccupant pour tout agent économique malgache que ce soit au niveau de la consommation qu'au niveau des prix....

Ainsi la politique agricole dans la filière Riz s'explique surtout au niveau des qualifications des ressources humaines (accès à l'éducation de la population rurale, acquisition de savoir faire), au niveau de l'Etat par la mise en application du DSRP en accélérant le développement rural....L'objectif principal de la politique agricole est d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et d'accroître la productivité en matière de riziculture.

Diverses sont les orientations stratégiques dans cette politique ; c'est ainsi que l'étude s'est surtout spécifiée dans la région d'Ambatondrazaka car c'est la région pilote en ce qui concerne la question de production agricole. En conséquence, l'adoption de cette politique dans cette région a conduit à l'amélioration de la situation de chaque ménage rural : augmentation du nombre de toits...

Mots-clés : politique agricole, développement rural, politique agricole

Directeur de mémoire : Monsieur Eric T. Mandrara

Adresse de l'auteur : AD 23 ter T. Ambohitrarahaba. 103 ANTANANARIVO

Antananarivo, le 23 Janvier 2006

Destinataires : Tous Doyens de Facultés, tous Directeurs d'Ecole

Tous département, Services, Laboratoires